

SEINE-ET-MARNE 2030

L'ÎLE-DE-FRANCE DES POSSIBLES

CONSTATS & ORIENTATIONS



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

SEINE-ET-MARNE 2030

L'ÎLE-DE-FRANCE DES POSSIBLES

UNE ÉDITION DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

REMERCIEMENTS

Ce Livre blanc est réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale, avec l'appui du cabinet d'études Rouge Vif dans l'organisation des réunions participatives. Il se nourrit des contributions de personnalités qualifiées et, bien sûr, de la connaissance des territoires dont disposent les élus et les services du Département. Il s'appuie sur un travail qui mobilise l'ensemble des directions et services départementaux, ainsi que de nombreux partenaires et organismes associés du Département (Act'Art, Aménagement77, Aquil'Brie, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, Initiatives 77, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Office Public de l'Habitat, Seine-et-Marne Développement, Seine-et-Marne Environnement, Seine-et-Marne Numérique, Seine-et-Marne Tourisme, Service Départemental d'Incendie et de Secours) réunis au sein d'ateliers de travail transversaux. Il bénéficie, en outre, de remarques et avis éclairés, repris partiellement sous forme de verbatim dans le présent document, de près de 400 élus locaux, maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux, parlementaires de Seine-et-Marne, recueillis à l'occasion de onze conférences territoriales

organisées à l'automne 2016. Conférences auxquelles ont également assisté les représentants d'EPAMARNE / EPAFRANCE et EPA Sénart. A l'occasion de séances de travail spécifiques, les Chambres Consulaires de Seine-et-Marne réunies en interconsularité, le Comité de Liaison Économique de Seine-et-Marne (CLE 77) et le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Ile-de-France (CESER) ont enrichi de leurs expériences et de leurs regards ce premier document. Enfin, il reprend partiellement les compléments ou observations apportés par de nombreux représentants des forces vives du département recueillis à l'issue d'un appel à contribution engagé en novembre 2016, et pour lequel les entreprises, organismes, institutions ou acteurs suivants ont bien voulu apporter une réponse. Cet ouvrage constitue le premier tome d'un recueil "Seine-et-Marne 2030, l'Ile-de-France des possibles" et sera enrichi dans les prochains mois de cahiers thématiques à portée opérationnelle. Ces cahiers seront construits en collaboration avec les experts déjà mobilisés et les services du Préfet de Seine-et-Marne.

- AÉROPORTS DE PARIS
- AEVRIF
- AFILE 77
- ASSOCIATION PIVOD 77
- BANQUE DE FRANCE - EUROSISTÈME
- CAF de Seine-et-Marne
- CELESTE
- CIDFF 77
- CPAM de Seine-et-Marne
- CRÉDIT AGRICOLE Brie Picardie
- EPAMARNE
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU
- EPASENART
- INCUBATEURS SENART
- HUBSTART
- IUT Sénart

- LA POSTE DE SEINE-ET-MARNE
- LES CONCERTS DE POCHE
- LES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU
- MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SENART
- ORANGE - Direction Régionale Ile-de-France Sud Est
- OXAND
- PARC RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS
- PÔLE EMPLOI - Direction territoriale de Seine-et-Marne
- PORTS DE PARIS - Agence Seine-Amont
- PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
- RATP - Agence de développement Seine-et-Marne Val d'Oise
- SAS GTI
- SHAAP Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins
- SNCF

C'est certain, le développement de la région francilienne passera par celui de la Seine-et-Marne !



Le Livre blanc « Seine-et-Marne 2030, l'Ile-de-France des possibles » n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'une démarche qui va se poursuivre dans les mois à venir. Dans chacun des grands domaines stratégiques pour l'essor durable de notre territoire, je souhaite poursuivre la consultation que j'ai engagée pour co-construire les cahiers thématiques qui vont suivre. Ils seront autant de déclinaisons opérationnelles d'une vision politique partagée.

C'est certain, le développement de la région francilienne passera par celui de la Seine-et-Marne !

La Seine-et-Marne est une terre de richesses et de potentialités incontestables pour son développement et pour le rôle qu'elle peut jouer dans celui de l'Ile-de-France. Elle dispose de nombreux atouts qui en font le territoire francilien de l'avenir. En témoignent sa croissance démographique dynamique, ses sites touristiques de renommée mondiale et les nombreuses entreprises d'excellence qu'elle abrite, aux portes de la métropole parisienne.

Notre département est aussi riche d'un capital essentiel et non délocalisable. Il est à la fois le poumon vert, la réserve d'eau, le grenier à blé de Paris et représente, à lui seul, la moitié de la superficie de l'Ile-de-France.

Cependant, le développement de notre territoire ne doit pas se faire aux dépens des Seine-et-Marnais. Bien au contraire, il doit répondre à leurs attentes, améliorer leur quotidien, leur cadre de vie, leur mobilité et étendre pour eux le champ des opportunités professionnelles.

Ce sont toutes ces ambitions que porte notre Livre blanc : s'affirmer comme un territoire créateur de richesses pour toute une région et porter une vision stratégique dont le cœur de cible doit rester la réussite et l'épanouissement des Seine-et-Marnais.

Ce premier cahier, qui porte divers constats, identifie nos freins, nos nombreux potentiels et détermine les grandes orientations, n'aurait pu aboutir sans la contribution de celles et ceux qui façonnent la Seine-et-Marne au quotidien. Je tiens à remercier les élus de terrain, les entrepreneurs, les forces vives, les agents du Département pour leur contribution fructueuse.

Ce n'est que le prologue d'un travail collectif et approfondi qui associera de nouveau ceux qui comptent pour notre département : élus locaux, experts de l'État et des chambres consulaires, représentants du monde économique, Seine-et-Marnais engagés dans le tissu associatif...

Ce Livre blanc n'est pas uniquement celui de l'institution départementale. C'est celui des Seine-et-Marnais : un outil stratégique que nous construisons et que nous allons faire vivre ensemble, au service d'une Seine-et-Marne innovante, attractive, terreau favorable au développement de toute notre région.



Jean-Jacques BARBAUX
Président du Département
de Seine-et-Marne



Grâce à nos efforts conjugués, ce département deviendra un territoire d'excellence, innovant et créateur d'activité !



Plus grand département francilien, la Seine-et-Marne représente un atout majeur pour notre région et sera toujours au cœur de notre projet pour l'Île-de-France. Territoire riche de ses talents, de sa jeunesse et de son envie d'entreprendre qui constituent de formidables atouts, il se distingue par sa particularité à la fois urbaine et très rurale.

Longtemps écartée des grands projets régionaux, la ruralité mérite d'être valorisée, encouragée pour ainsi participer pleinement au développement équilibré et solidaire de l'ensemble du territoire francilien.

La nouvelle majorité régionale, consciente de la richesse de ses territoires a, depuis son arrivée, pris plusieurs mesures afin de rééquilibrer son action en faveur du monde rural, de ses acteurs économiques et de ses habitants : déploiement des espaces de coworking et du très haut débit, structuration des filières agro-sourcées et sylvicoles, soutien aux commerces de proximité, soutien affirmé au monde agricole... Désormais, un euro sur six investi par la Région ira aux territoires ruraux.

Mais la Seine-et-Marne ne se résume pas à sa ruralité. Forte de son attractivité touristique, économique et de son cadre de vie, elle est un véritable réservoir de développement pour l'ensemble de notre région.

Grâce à nos efforts conjugués, ce département deviendra un territoire d'excellence, innovant et créateur d'activité, participant pleinement à notre ambition de « Smart Région » connectée, mobile et sécurisée.

Pour preuve, la Région a récemment permis l'électrification et la rénovation de la ligne P qui avait été abandonnée par l'exécutif précédent. Cette opération s'inscrit pleinement dans la « Révolution des transports » que nous avons lancée : 1 000 bus supplémentaires vont être mis en service avec une priorité à la grande couronne, 10 000 places de parking supplémentaires seront construites autour des gares pour que tout le monde puisse rejoindre le réseau de transports sans difficulté.

Enfin, si la Seine-et-Marne dispose des atouts d'un territoire d'excellence, c'est aussi grâce à son formidable potentiel en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de formation et d'emploi, que nous voulons adapter aux besoins locaux pour que les Seine-et-Marnais puissent trouver un emploi au plus près de leur lieu de vie. Le succès du récent campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique de Paris-Val d'Europe en est une très belle preuve.

La Région se tiendra donc toujours aux côtés du Département car ce n'est qu'ensemble que nous ferons rayonner la richesse, la singularité et les magnifiques atouts de la Seine-et-Marne.



© Région Île-de-France

Valérie PECRESSE
Présidente de la Région
Île-de-France

Il n'y a pas de territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet ou ne travaillant pas à la bonne échelle !



Pour le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), placer l'Ile-de-France dans une dynamique de croissance, implique de valoriser les ressources de tous ses territoires. Cela signifie également de rompre avec le paradigme classique opposant la métropole et ses « territoires servants », un rôle trop souvent dévolu à la Seine-et-Marne, qui bénéficie pourtant d'un potentiel remarquable.

Valoriser ce potentiel suppose de renforcer les effets d'entraînement métropolitains - pour l'instant très inégaux - mais aussi de miser sur un développement endogène fondé sur les ressources propres de la grande couronne et de considérer ces ressources, qu'elles soient agricoles, industrielles ou encore touristiques, comme autant d'atouts pour la métropole francilienne dans la compétition mondiale.

Si une politique d'équipement (transports, infrastructures numériques) reste indispensable pour le développement de la grande couronne, elle ne produira toutefois ses effets que si se développent parallèlement les activités précitées. Elles ont l'avantage de pouvoir se décliner sur l'ensemble de la région (y compris dans la zone dense), mais aussi d'être des vecteurs d'innovation et de valeur ajoutée.

Cela ne peut toutefois fonctionner que si ces territoires sont aussi capables de se projeter dans l'avenir en portant des projets réalistes, misant sur la valorisation des savoir-faire locaux, une stratégie de spécialisation ou encore sur l'expérimentation et l'innovation.

Aussi, le CESER défend l'idée qu'il n'y a pas de territoire sans avenir. Il n'y a que des territoires sans projet ou ne travaillant pas à la bonne échelle.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité contribuer à la démarche Seine-et-Marne 2030. Celle-ci va dans la bonne direction en cherchant à identifier les défis mais aussi le potentiel de ce territoire pour définir une stratégie de développement fédératrice et susceptible de contribuer à la dynamique régionale.



© CESER

Jean-Louis GIRODOT
Président du Conseil
Économique, Social
et Environnemental Régional
d'Ile-de-France



SOMMAIRE

LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI	p. 13
1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER	p. 25
LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE	p. 35
L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES	p. 49
POSTFACE	p. 63
TABLE DES MATIÈRES	p. 64





LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI



1,4

MILLION
D'HABITANTS
DONT **34,2** % ONT
MOINS DE 25 ANS



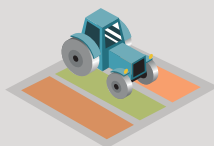
510

COMMUNES
DONT **375** DE MOINS
DE 2 000 HABITANTS



25

EPCI
DONT 2 ONT LEUR SIÈGE
HORS SEINE-ET-MARNE



59,4%

DU TERRITOIRE
COMPOSÉ
D'ESPACES AGRICOLES



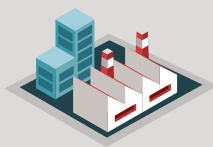
11 736km

DE ROUTES DONT **4 325**KM
DE ROUTES DÉPARTEMENTALES



1360

ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
DONT **127** COLLÈGES PUBLICS



107 832

ÉTABLISSEMENTS
ÉCONOMIQUES ACTIFS



58%

DES
SEINE-ET-MARNAIS
TRAVAILLENT
DANS LE DÉPARTEMENT

27

95

78

91

28



SEINE-ET-MARNE

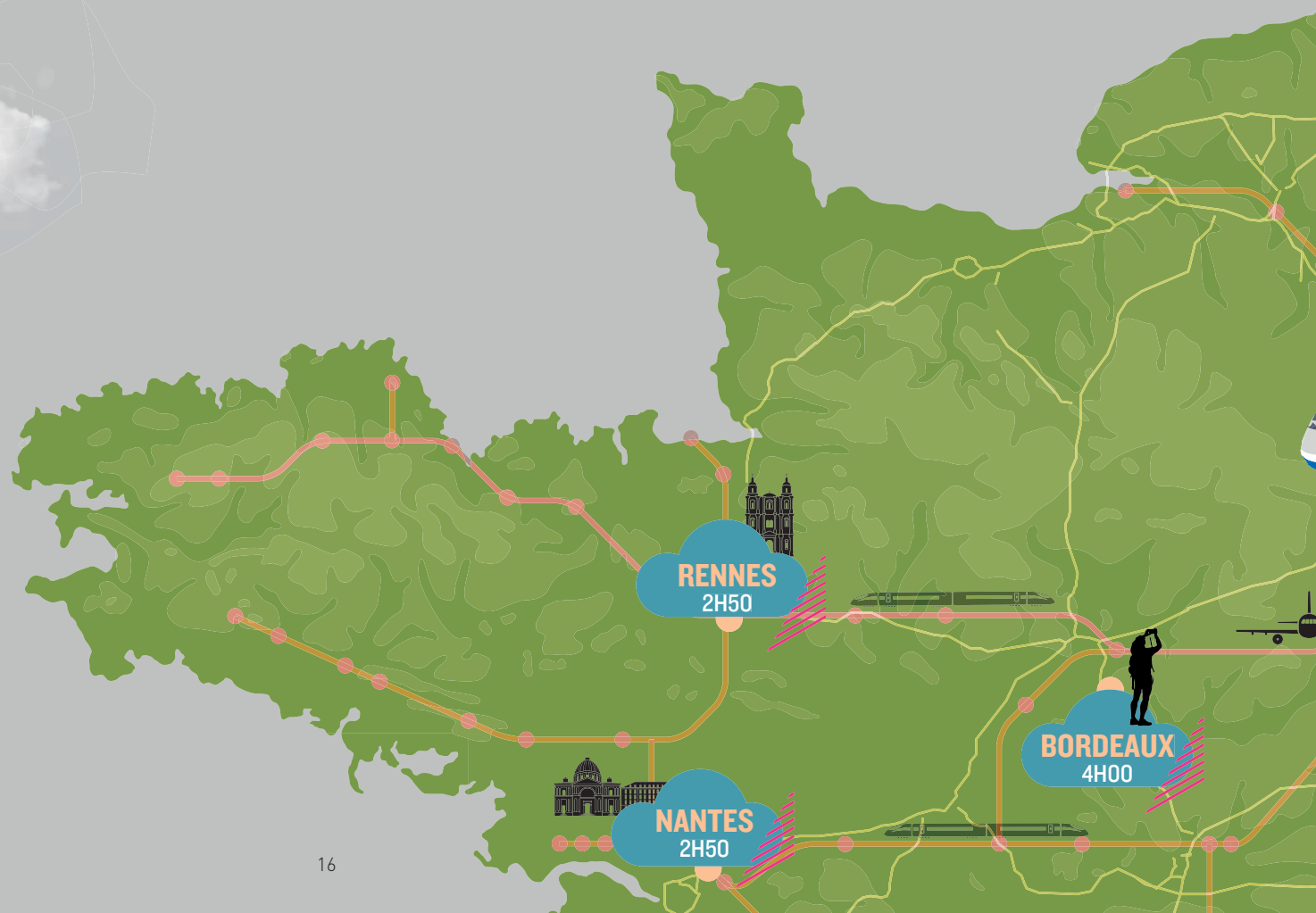
LES CHIFFRES CLÉS

LA SEINE-ET-MARNE DANS L'ÎLE-DE-FRANCE :

- 50 % de la surface de la région
- 1^{er} département francilien pour sa croissance démographique
- 1^{re} destination touristique après Paris
- 1^{er} département pour la construction de logements et de locaux en Île-de-France



LA SEINE-ET-MARNE RELIÉE AU MONDE



LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI

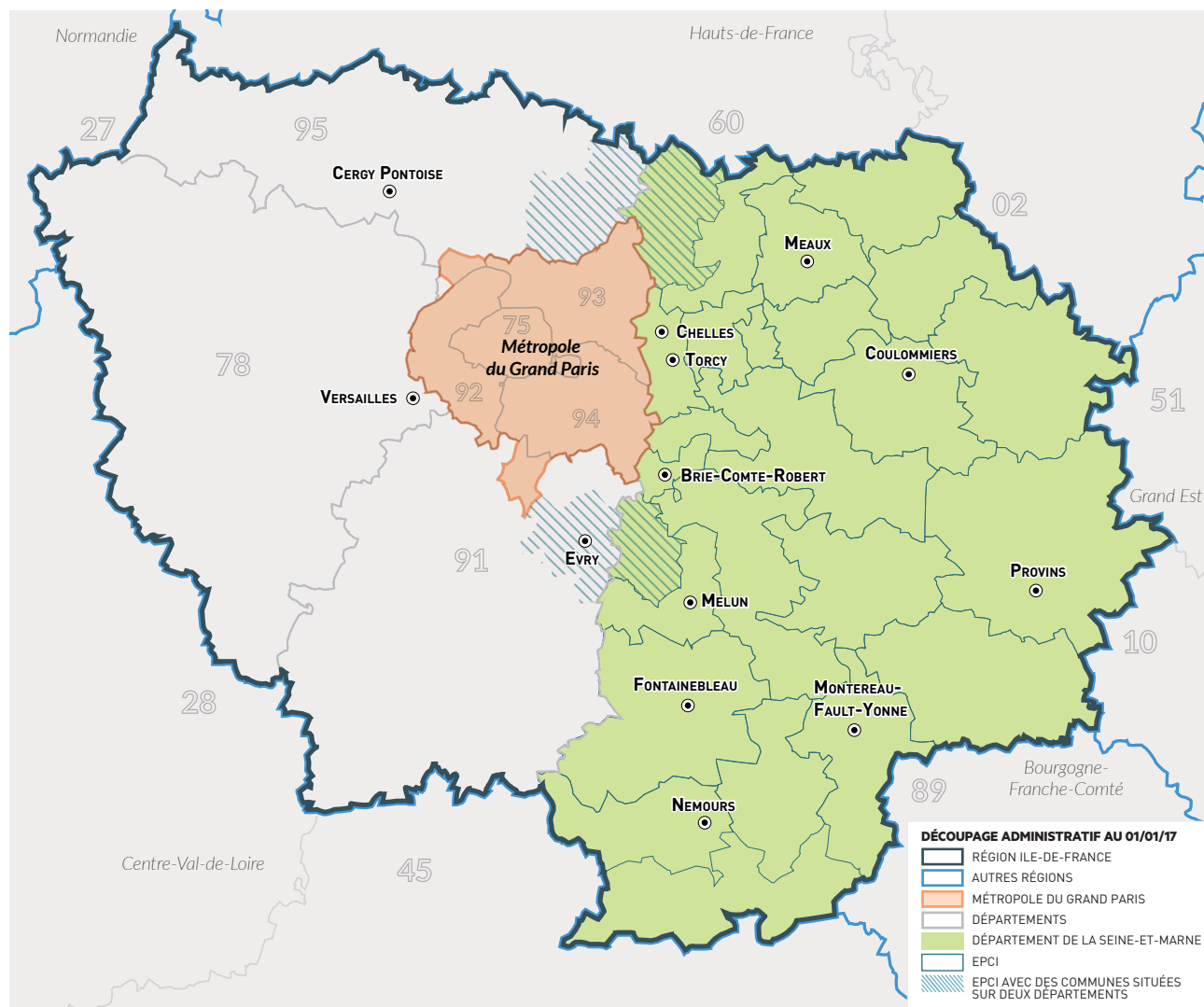
LA SEINE-ET-MARNE, TRAIT D'UNION DES POSSIBLES

Département atypique en Île-de-France, la Seine-et-Marne représente la moitié de la superficie de la région et accueille 11,5 % de sa population. Voisine directe de la métropole du Grand Paris, mais aussi des nouvelles grandes régions : Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire, elle tient une place centrale dans la dynamique de ces nouveaux territoires.

La Seine-et-Marne est au cœur des stratégies de développement tant pour la région capitale que pour les régions limitrophes de son territoire. Sa superficie, son agriculture, ses industries, ses entreprises de pointe, ses centres de recherche comme son patrimoine naturel, culturel et historique sont autant d'atouts indéniables pour porter son regard vers l'avenir. Pourtant, sa richesse et son potentiel restent insuffisamment connus et reconnus.

LA SEINE-ET-MARNE, DÉPARTEMENT MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT FRANCILIEN

Outre ses ressources et les réserves d'espaces disponibles qu'elle recèle, la Seine-et-Marne occupe une place particulière en Île-de-France. En effet, elle partage ses frontières avec 10 départements situés dans 5 régions différentes. Cette position stratégique lui permet non seulement d'être un trait d'union entre le cœur de l'agglomération parisienne et les espaces qui s'étendent à l'est de l'Île-de-France, mais aussi de se situer au carrefour de réseaux d'échanges européens. A cet égard, le département dispose d'infrastructures de déplacement et d'échanges majeures, qui confortent sa position d'interface entre la Métropole Parisienne et les territoires à l'est de l'agglomération : 3 autoroutes, 4 routes nationales, la Seine et ses principaux affluents, partiellement aménagés au gabarit européen, ...





L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle étend ses pistes en Seine-et-Marne pour pouvoir accueillir le monde.

2 gares TGV, l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle. Cependant, la Seine-et-Marne reste largement polarisée sur Paris et la Petite Couronne, faute d'axes de liaison nord-sud, suffisamment structurants, qui permettraient de rééquilibrer les échanges avec les territoires situés à sa périphérie.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ACTEUR GARANT DE LA COHÉSION TERRITORIALE

A l'heure où les réformes et la réorganisation territoriales imposées par l'État produisent leurs premiers effets négatifs, le Département devient le garant de la cohérence et de l'efficacité territoriales. Ainsi, les dispositions incohérentes du Schéma régional de

coopération intercommunale, issues de la loi NOTRe, ont conduit au rattachement, malgré elles, de certaines communes de Seine-et-Marne à des agglomérations d'autres départements, au détriment de leurs projets de territoire. Dans ce contexte, le rôle du Département est capital pour assurer la nécessaire solidarité territoriale, pour l'ensemble de la Seine-et-Marne, à travers les politiques qu'il déploie. Lors des conférences territoriales organisées dans le cadre de l'élaboration de ce Livre blanc, les élus locaux ont réaffirmé la pertinence de l'échelon départemental et son importance pour porter leurs voix auprès de la Région Ile-de-France et de l'État, ainsi que pour renforcer le dialogue avec les Régions et Départements voisins.



La Francilienne (N104) fait le lien avec l'ensemble des axes stratégiques routiers de la Seine-et-Marne : A6, A5, A4, N4, N3, N2.

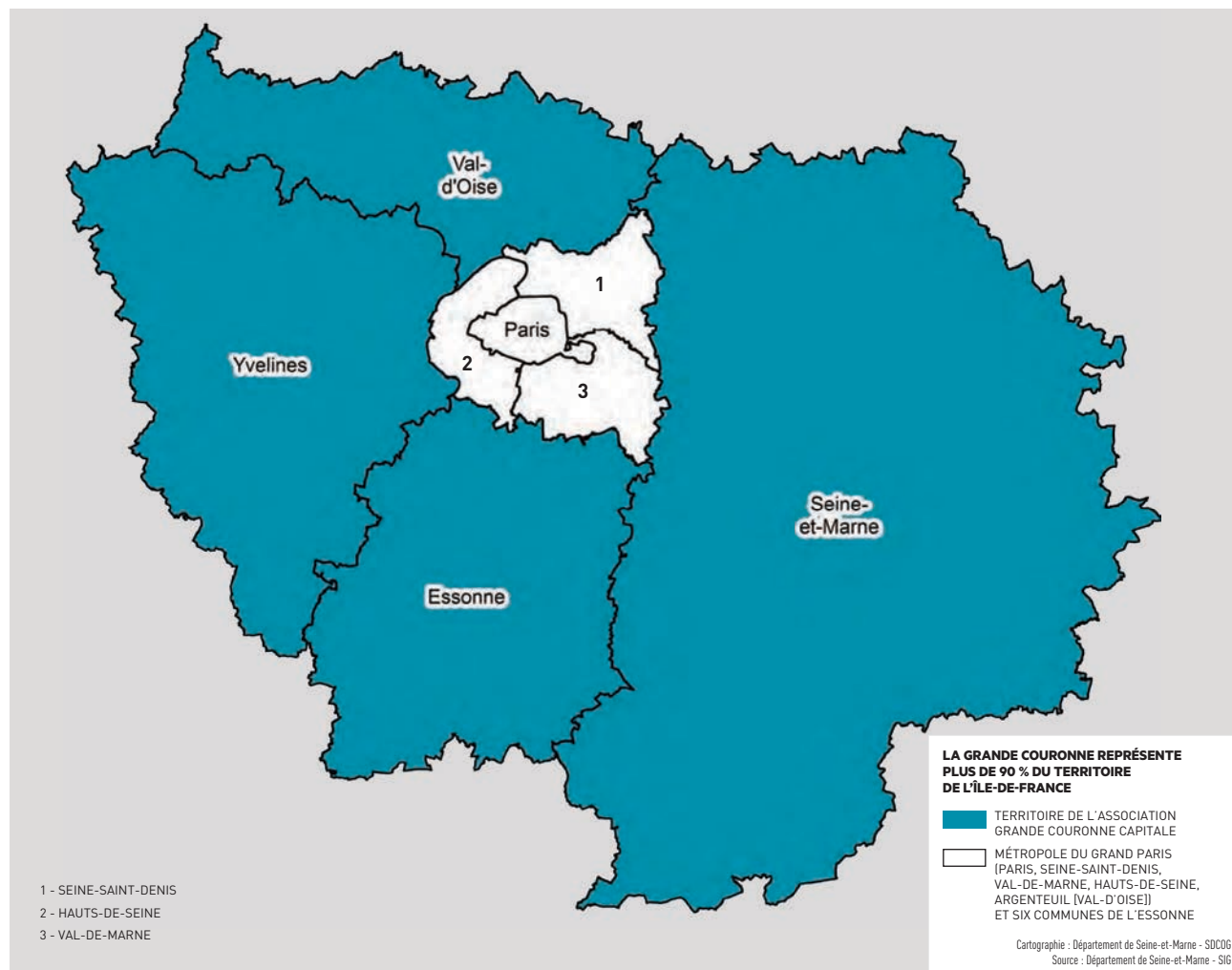
LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI

ENTRE TERRITOIRES ET RÉGIONS : LE DÉPARTEMENT, LEVIER DES POSSIBLES

Face au risque d'une politique métropolitaine qui resterait centrée sur Paris et la petite couronne, le Département entend agir pour sortir la Seine-et-Marne d'une logique de territoire servant de la capitale en misant sur ses atouts et sa position géographique stratégiques. Elle évolue en effet aux confins de cinq grandes régions.

Ce faisant, elle croit en son avenir, à l'instar de ses partenaires réunis dans l'association Grande Couronne Capitale. Elle a pour ambition de devenir le territoire d'expansion de l'économie métropolitaine, au cœur d'une vaste région, seul espace pertinent à la définition d'une métropole de dimension mondiale.

Paris est aujourd'hui une capitale économique, européenne et mondiale. Elle porte l'ambition de devenir LA capitale économique de l'Europe. Pour cela elle dispose de nombreux arguments et d'une opportunité historique avec la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne. Pour autant, depuis une dizaine d'années, on observe une concentration d'emplois et de richesses (centres de décision privés et publics, centres de formation supérieure et de recherche, pôles créatifs et innovants...) au profit de la capitale et d'une partie de la petite couronne, mais au détriment des départements de grande couronne, qui se dévitalisent progressivement. Simultanément, la création d'une strate administrative supplémentaire, la Métropole du Grand Paris, dans un périmètre ne correspondant ni à la sphère d'influence de la Région Ile-de-France, ni à la sphère de projet d'une métropole mondiale, ne contribue pas à la lisibilité de la gouvernance politique. ...



AFFIRMER LA SEINE-ET-MARNE COMME AIRE MÉTROPOLITAINE EN APPUI DU GRAND PARIS

Un Grand Paris circonscrit aux limites actuellement posées pourrait constituer une menace pour le développement des départements de grande couronne en général, et pour la Seine-et-Marne en particulier. Elle se traduit d'ores et déjà par l'amorce d'une structuration d'aires métropolitaines secondaires. La nouvelle carte intercommunale en porte témoignage à Évry comme à Roissy, avec des conséquences néfastes pour les territoires de Sénart et Plaines-et-Monts-de-France : 25 communes « déracinées », qui dépendent désormais de centres de décisions extérieurs à la Seine-et-Marne. Une situation sur laquelle le Conseil départemental entend bien obtenir les corrections nécessaires par la voie législative. De fait, loin de se résigner au démantèlement de son territoire et à la captation de ses richesses humaines et économiques, notre Département entend défendre une autre vision de son avenir à l'horizon 2030. Il veut constituer une aire métropolitaine comme territoire d'équilibre

entre le Grand Paris et les autres régions françaises ou européennes.

Une aire métropolitaine départementale qui s'inscrira pleinement dans le modèle de développement en archipel porté en son temps par les villes nouvelles. Avec ses sept bassins de vie (Meaux, Coulommiers, Marne-la-Vallée, Melun, Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne, Provins), la Seine-et-Marne peut compter sur la diversité de ses territoires pour construire des alternatives de développement aux portes du Grand Paris. Les lieux qui porteront ces alternatives existent, et c'est en œuvrant au renforcement des liens entre les composantes de son territoire que le Département garantira son unité et jouera pleinement son rôle dans la dynamique métropolitaine.

S'OUVRIR ! SAISIR L'OPPORTUNITÉ DE LIENS CONSTRUCTIFS EN DEHORS DE L'ILE-DE-FRANCE

L'avenir de la Seine-et-Marne ne se joue pas dans un dialogue exclusif avec le Grand Paris au sein de l'Île-de-France. Sa position géographique appelle une vision plus large et un dialogue soutenu avec les 10 départements limitrophes et les 5 régions auxquelles ils appartiennent. Cette situation stratégique, à la convergence de flux économiques connectés au nord et à l'est de l'Europe, est un atout majeur bien qu'insuffisamment valorisé à ce jour. Le Département accompagnera l'ensemble des acteurs dans l'établissement de relations renforcées avec les collectivités et organismes des régions Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire. Des initiatives peuvent être prises tant dans le domaine économique qu'universitaire (collaborations entre pôles de compétitivité, clusters, centres de recherche). Cela peut aussi valoir pour le renforcement des infrastructures de transport, à l'image de l'accord de partenariat signé récemment pour l'électrification de la ligne Paris-Troyes.



Au cœur du complexe Disneyland® Paris, la gare de Chessy est desservie par des trains du RER A ainsi que par le TGV et l'Eurostar.



Les présidents des Départements des Yvelines, Essonne, Val d'Oise et Seine-et-Marne unissent leurs forces pour défendre la Région métropole.

UNE AUTRE CONCEPTION DE L'AVENIR DE L'ÎLE-DE-FRANCE : LA RÉGION MÉTROPOLITAINE.

Historiquement, le développement de l'aire parisienne s'est opéré principalement au bénéfice des territoires situés à l'ouest de Paris. Ils accueillent aujourd'hui une part significative des sièges d'entreprises, des emplois supérieurs et des cadres. Avec la création, en 2015, de l'association Grande Couronne Capitale, les présidents des Départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise ont souhaité ouvrir la voie à une nouvelle approche du développement métropolitain, pour éviter une marginalisation croissante de la périphérie francilienne.

Dans ce contexte, le périmètre régional apparaît réellement comme le plus pertinent pour parvenir à un développement homogène et harmonieux du territoire. Il permettrait de créer de nouvelles réciprocités entre ville et campagne afin que l'affirmation du fait métropolitain soit, à l'avenir, profitable à tous.

LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI

UN DÉPARTEMENT QUI FÉDÈRE LES ÉNERGIES DANS UN NOUVEAU PAYSAGE TERRITORIAL

Loin de sceller sa disparition, les évolutions législatives récentes sont venues confirmer le Département comme rouage essentiel de l'équilibre local et des solidarités territoriales. C'est clairement dans cet esprit que le Département de Seine-et-Marne s'engage, aux côtés de la Région Ile-de-France comme aux côtés des intercommunalités et de l'État. Il est l'échelon incontournable des diagnostics, des impulsions politiques et des planifications budgétaires qui intéressent son territoire.

Dans un contexte complexe, entre réformes subies et politique contrainte de résorption des déficits publics, le paysage institutionnel francilien connaît d'importantes mutations avec la mise en place d'une nouvelle carte des intercommunalités et la structuration croissante du Grand Paris. Cette situation est source de fragilité pour notre territoire, avec le risque d'une polarisation accrue des emplois tertiaires et des fonctions de centralités, synonyme de dévitalisation pour les espaces périphériques.

METTRE LA COMPÉTENCE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA SEINE-ET-MARNE

Face à cette situation, le Département porte l'ambition d'accompagner les projets de ceux qui façonnent quotidiennement la Seine-et-Marne. Il est l'interlocuteur légitime et pertinent pour faire le lien entre les territoires, dans un paysage institutionnel qui encourage désormais, et plus que jamais, la concurrence entre ces derniers. C'est tout le sens de la compétence de solidarité territoriale : porter une vision globale de l'aménagement à même de soutenir l'économie locale, de contribuer ainsi à la dynamique régionale et d'en tirer bénéfice. La définition d'une nouvelle politique contractuelle, au travers du Fonds d'Équipement Rural (FER) à destination des communes de moins de 2 000 habitants, et du Contrat Intercommunal de Développement (CID) à destination des EPCI, illustre cette volonté de dialogue renforcé que le Département souhaite nouer avec les communes et leurs groupements.

Dans un autre registre, la relance des investissements départementaux directs, notamment en faveur des routes, de la mobilité et des collèges, participe également au développement local tout en contribuant au soutien des activités économiques, champ que le Département n'entend pas désert.

UNE AGENCE DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ, DU RAYONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

La création d'une agence départementale d'attractivité, qui concentrera les compétences et une ingénierie aujourd'hui dispersées, apportera une réponse globale et efficiente aux enjeux de développement de notre territoire. Elle assurera également la promotion de la Seine-et-Marne au cœur de la scène francilienne, nationale et internationale. A l'interface de la Région Ile-de-France et des EPCI, l'agence d'attractivité mettra en œuvre les politiques départementales ou partenariales, comme par exemple celles qui pourront être définies avec la Région ou les intercommunalités. Cette agence interviendra dans un cadre collaboratif, pour la mise en œuvre des politiques publiques régionales qui concourent au développement du territoire. Cet outil d'expertise et de valorisation territoriale sera précieux dans l'élaboration, tout comme dans la déclinaison, des schémas structurants de ...



Le paysage de la Seine-et-Marne (ici Nangis) évolue au fur et à mesure des réformes institutionnelles mises en place ces 40 dernières années.

© SDIS 77



Être à l'écoute des acteurs locaux et des territoires est un engagement de l'exécutif : conférences territoriales, réunions cantonales, création du bureau des collectivités locales...

la Région dans les prochaines années (schéma régional des formations, schéma régional du tourisme, politique du Syndicat des Transports d'Ile-de-France...).

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : ESPACE INÉDIT OÙ S'IMAGINE LE FUTUR DE LA SEINE-ET-MARNE

Fédérer les énergies à l'échelon départemental, c'est aussi pour notre Département s'engager dans une approche stratégique, à la fois construite et partagée, avec les forces vives de Seine-et-Marne. Dans le prolongement de la charte signée en juin 2016 avec les chambres consulaires, le Département prend l'initiative de créer le Conseil de

Développement de Seine-et-Marne. Ce conseil constituera un espace de dialogue et d'expertise largement ouvert au monde économique et aux représentants des territoires ; il aura pour vocation d'approfondir les sujets majeurs pour l'avenir du département et d'aider à définir des stratégies communes propices à l'attractivité et au développement endogène. Ce mode de collaboration inédit permettra d'impulser une nouvelle forme de décision publique, ancrée au plus près des besoins des porteurs de projets et en synergie avec l'ensemble des acteurs du développement local.

SEINE-ET-MARNE 2030 L'ILE-DE-FRANCE DES POSSIBLES

Avec plus de 90 % de la superficie de l'Ile-de-France et 44 % de sa population, les départements de grande couronne offrent au Grand Paris un remède contre son embastillement inéluctable et son étouffement progressif. Forte de ses caractéristiques territoriales – la moitié de la superficie francilienne – et de sa dynamique démographique, la Seine-et-Marne peut devenir le territoire essentiel d'expansion de l'économie métropolitaine. C'est ainsi qu'elle quittera définitivement la logique de territoire servant du « bonheur métropolitain parisien » pour celle de territoire œuvrant au « bonheur métropolitain régional ».

C'est la feuille de route que se fixe le Conseil départemental à travers ses trois orientations stratégiques pour rendre possible, à l'horizon 2030, une Seine-et-Marne essentielle à la Région-Capitale.

**1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS :
UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE
FRUCTIFIER** p. 25

**LE CADRE DE VIE :
UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ
DE LA SEINE-ET-MARNE** p. 35

**L'ÉCONOMIE AU CŒUR
DE TOUTES LES STRATÉGIES** p. 49



A close-up photograph of wrinkled, aged skin, likely a hand or arm, occupies the left side of the frame. The skin is a warm, reddish-pink color with deep, textured wrinkles. The right side of the image is a solid teal background.

1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER

1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER

UNE SEINE-ET-MARNE, DES SEINE-ET-MARNAIS

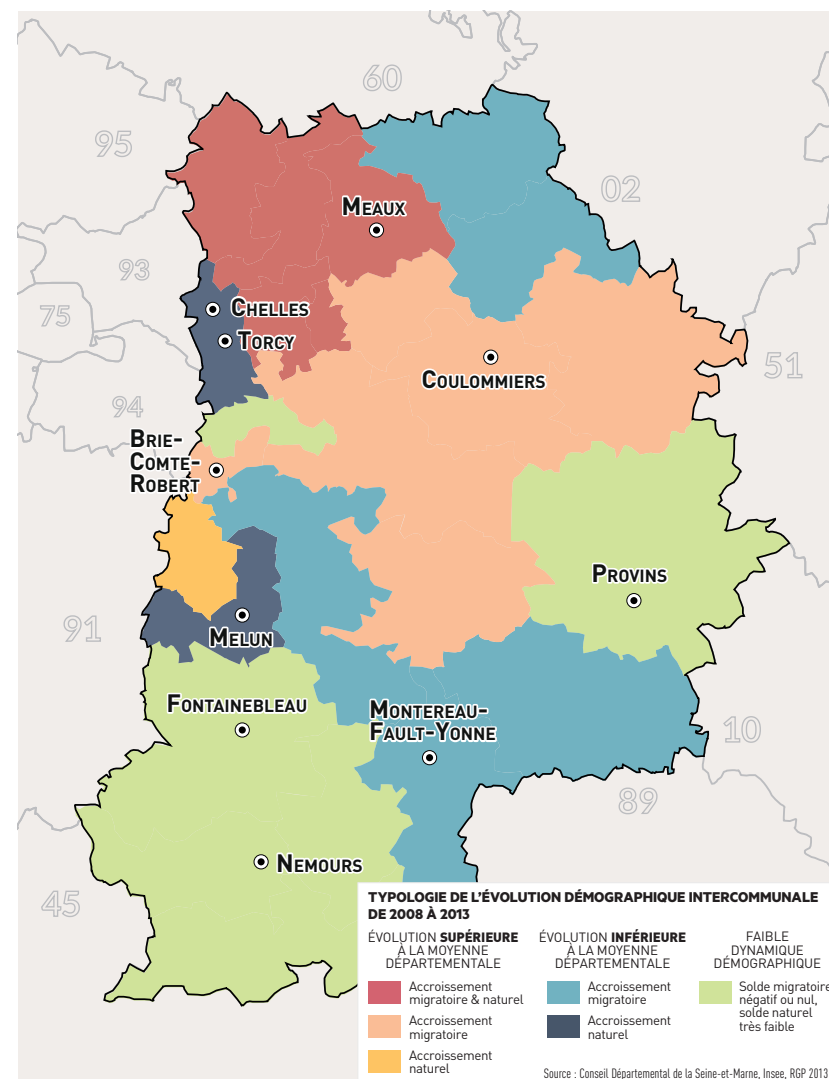
Avec 1 403 227 habitants, la Seine-et-Marne se classe en 2017 au 10^e rang national et au 1^{er} rang francilien des départements pour sa dynamique démographique. Cette croissance va se poursuivre avec l'arrivée de près de 150 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.

Territoire unique et atypique en Ile-de-France, la Seine-et-Marne absorbe une part importante de la croissance francilienne. Sur la période allant de 2009 à 2014, ce sont près de 64 500 habitants, soit 21,5 % de la croissance francilienne, qui ont été accueillis dans le département. Ce dynamisme et cette attractivité s'expliquent au travers de plusieurs facteurs : la création de villes nouvelles (Marne-la-Vallée et Sénart), un taux de natalité important ainsi qu'un solde migratoire positif, cas unique en région Ile-de-France.

Pour autant, cette dynamique ne s'observe pas de la même manière à l'échelle de tous les territoires. Ainsi, ceux de la frange ouest et nord-ouest, tout particulièrement les agglomérations de Sénart et du Val d'Europe et certains secteurs de la Brie, enregistrent des croissances élevées. A l'inverse, certaines communes du sud et de l'est de la Seine-et-Marne, tels que les secteurs de Fontainebleau, Nemours et Provins, témoignent de taux de variation annuels légèrement négatifs. ...



19 200 bébés naissent chaque année en Seine-et-Marne.





L'ouverture de collèges est une nécessité pour accueillir les enfants des nouvelles familles installées en Seine-et-Marne. Ici, le collège Jacqueline de Romilly, à Magny-le-Hongre.



28 % des habitants seine-et-marnais ont moins de 20 ans contre 25,8 % en Ile-de-France et 24,4 % en France métropolitaine. (Données 2013)

LA SEINE-ET-MARNE, UN DÉPARTEMENT JEUNE

Le coût de la vie, l'accession à la propriété ou le prix et la disponibilité du foncier sont autant d'attraits importants pour l'installation de nouveaux résidents dans notre département. Parmi ces nouveaux résidents, il est à noter que 30 % d'entre eux sont de jeunes ménages avec enfants, dont la moitié est propriétaire. Dans le même temps, la part des familles nombreuses diminue, et celle des familles monoparentales augmente, suivant en cela la tendance nationale. La part des personnes âgées de plus de 60 ans (17,9 % en 2013) est, quant à elle, l'une des plus faibles de l'Ile-de-France.

A l'image de ce qui s'observe à l'échelon national, la Seine-et-Marne connaît un fort vieillissement de sa population. La part des plus de 60 ans a augmenté de 36 % entre 1999 et 2010. D'ici 2030, il est prévu un accroissement de cette classe d'âge de près de 40 %, particulièrement concentré dans le sud-est du territoire départemental.

UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE

Les chiffres le confirment : le territoire accueille plus de 12 500 habitants par an.

Cette tendance, qui ne faiblit pas depuis plus de 15 ans, témoigne d'une attractivité de la Seine-et-Marne, mais est source de questionnements.

Qui sont ces jeunes couples qui s'installent avec leur famille ? Que viennent chercher les nouveaux propriétaires ? Qu'attendent les actifs comme services de proximité ? Que proposer aux jeunes retraités ? Quelles sont les nouvelles offres de formations pour les étudiants ? Comment mieux adapter l'offre de soins ?

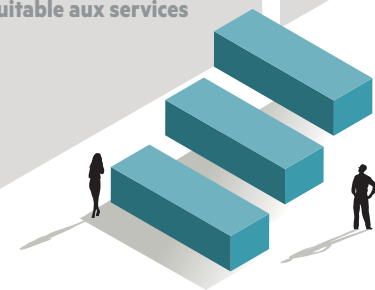
Cette population grandissante et dynamique est considérée comme une richesse par le Département de Seine-et-Marne.

Il veut s'appuyer sur cette force que sont les Seine-et-Marnais et répondre à leurs besoins en favorisant leur épanouissement, qu'il soit personnel ou professionnel.

A chaque tranche d'âge, les Seine-et-Marnais ont des aspirations et des exigences auxquelles le Département veille à garantir une réponse la plus performante.

C'est pourquoi, il s'attachera à :

- Adapter les solidarités aux attentes des Seine-et-Marnais (p. 28) ;
- Investir dans la formation des jeunes et des actifs seine-et-marnais d'aujourd'hui et de demain (p. 30) ;
- Garantir un accès équitable aux services de proximité (p. 32).



1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER

ADAPTER LES SOLIDARITÉS AUX ATTENTES DES SEINE-ET-MARNAIS

Le Département, chef de file des solidarités, va renforcer ses actions de prévention en faveur de la petite enfance, de la parentalité, des personnes âgées et des Seine-et-Marnais les plus fragilisés. Il lui faut revisiter ses partenariats ou les consolider pour mettre en œuvre, sur son territoire, une véritable solidarité active et insérante.

Trois priorités doivent guider l'action du Département dans le champ des solidarités. Il doit insuffler justice, responsabilité et ouverture concrète à l'emploi, dans le dispositif du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il doit aussi porter une véritable politique de l'autonomie pour rendre cette dernière lisible, accessible et efficiente. Enfin, il doit s'investir, avec détermination, dans le champ de la parentalité et de la prévention, s'adaptant ainsi à l'évolution de sa population et aux problématiques sociales et sociétales du 21^e siècle.

AGIR POUR DONNER PLUS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Le Département qui verse le RSA (près de 170 M€ en 2017) entend bien s'assurer que chaque bénéficiaire fasse l'objet d'un accompagnement par des professionnels de l'action sociale ou de l'insertion (13 000 d'entre eux échappaient à cet accompagnement en 2015). Pour ces publics, la volonté de notre institution est d'agir pour que les 32 000 allocataires bénéficient d'une prise en charge rapide et performante et d'une gestion rigoureuse de l'allocation. L'objectif est d'intervenir dans le cadre d'un « Juste Droit », pour une solidarité plus juste, mais aussi plus efficace en matière d'autonomisation et d'insertion par l'emploi.

FACILITER L'AUTONOMIE EN SEINE-ET-MARNE ET AIDER LES AIDANTS

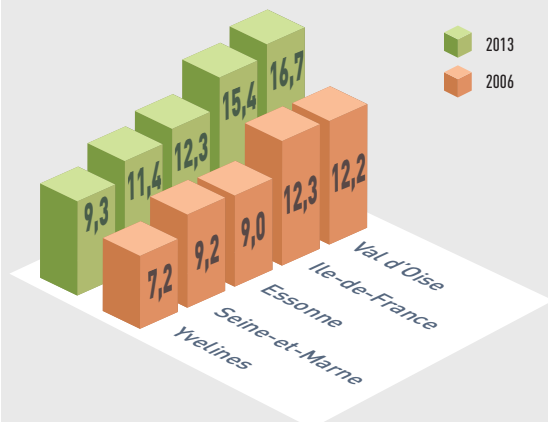
Le Département entend porter une véritable politique de l'autonomie, déclinée dans un projet de territoire. Il affirme ainsi vouloir mieux accompagner les personnes âgées, les personnes handicapées, leurs familles et les aidants. Ce projet de territoire devra embrasser les thématiques fortes que sont l'accès aux droits, aux établissements spécialisés, à l'information et à l'orientation. Il devra également traiter de l'adéquation de l'offre d'accompagnement selon les évolutions sociodémographiques des territoires. De nombreuses actions sont à mener pour restructurer, par exemple, les secteurs de l'aide à domicile, pour pérenniser le service social et médicosocial rendu aux personnes âgées, personnes handicapées, pour s'adapter aux situations financières des plus fragiles en garantissant le juste coût des services pour les usagers. Il faut ainsi explorer de nouvelles modalités de conventionnement avec les opérateurs et veiller à un suivi économique des structures d'aide à domicile (SAAD), en conformité avec la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV). Il apparaît également nécessaire d'explorer un parcours de professionnalisation des intervenants. ...



Les modes d'accueil de la petite enfance restent une priorité pour le Département.

TAUX DE PAUVRETÉ EN 2006 ET 2013 (EN %)

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour l'année au seuil de 60 % du niveau de vie médian.



Sources : Insee, Revenus disponibles localisés



Le foyer-résidence de l'Association des Paralysés de France, situé à Combs-la-Ville, offre des lieux de vie adaptés et conviviaux.

SOUTENIR LA PARENTALITÉ ET RENFORCER LA PRÉVENTION MÉDICOSOCIALE

Il faut aller au-delà des actions volontaristes initiées depuis 2016 en matière d'hébergement, de protection et de prévention. La maîtrise du nombre d'enfants confiés et l'adaptation de l'offre d'accueil sont des objectifs fondamentaux. Plusieurs chantiers doivent être conduits. Il s'agit notamment de rénover et de renforcer les partenariats avec les opérateurs du Département. Il convient également d'ériger en doctrine la contractualisation des objectifs et des moyens et l'évaluation des politiques et des structures. De manière plus immédiate, il est impératif d'adapter le dispositif d'accueil des mineurs étrangers non accompagnés aux capacités réelles de l'institution départementale. En matière de protection de l'enfance de droit commun, le développement de l'accueil par des tiers dignes de

confiance, le repositionnement des foyers d'urgence sur leurs missions premières d'accueil, d'évaluation et d'orientation doivent être le fil conducteur des politiques du Département.

Soutenir les parents d'aujourd'hui et de demain est une nécessité impérieuse. Le Département veut faire évoluer ses pratiques en associant fortement la protection de la mère et de l'enfant à la guidance des nouveaux parents. Ceci se prolonge par plusieurs axes d'intervention à prioriser : le financement des structures d'accompagnement des parents (LAEP...), la planification et le soutien à la création de nouveaux lieux d'accueil des enfants et de soutien aux parents. Elles devront correspondre aux évolutions de la demande des familles et aux attentes nouvelles des professionnels de la petite enfance.



L'offre d'accompagnement des aînés est au cœur de nos missions : plus de 15 000 personnes sont aidées quotidiennement à leur domicile ou en établissement.

1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER

INVESTIR DANS LA FORMATION DES JEUNES ET DES ACTIFS SEINE-ET-MARNAIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

C'est l'identification des secteurs économiques clés qui doit guider l'offre de formation correspondante de notre territoire. Ce n'est plus le cas depuis de nombreuses années. Cette adéquation entre sites de formation et bassins d'emploi aurait notamment le mérite de répondre à l'offre du marché et de réduire les temps de parcours de l'étudiant ou de l'actif.

Deux phénomènes alertent particulièrement en Seine-et-Marne : le faible taux de poursuite des études des 18-24 ans et la proportion de « jeunes actifs » de 20 à 40 ans, présents sur le territoire, inférieure à la moyenne de l'Île-de-France. Ces chiffres traduisent la difficulté éprouvée par de nombreux jeunes Seine-et-Marnais à accéder aux études supérieures du fait de l'éloignement des universités et des centres de formation.

Ils témoignent aussi du départ, hors Seine-et-Marne, d'une partie des jeunes après le baccalauréat pour poursuivre leurs études, faute d'une offre de proximité correspondant à leurs attentes. Ces jeunes ne reviennent pas nécessairement s'installer dans le département.

L'offre de formation inadaptée aux aspirations des jeunes seine-et-marnais est aussi déconnectée des besoins actuels des entreprises et des différents secteurs d'activité.

Les analyses mettent ainsi en exergue l'impérieuse nécessité d'améliorer l'adéquation entre les formations dispensées en Seine-et-Marne et les besoins des Seine-et-Marnais.

Elles soulignent aussi l'urgence à anticiper la structuration de nouvelles filières économiques.

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DOIT RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DE LA SEINE-ET-MARNE

L'augmentation constante de la population du département crée un besoin de nouvelles places dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Cette demande se répartit sur les zones en forte croissance démographique, mais aussi sur les territoires du centre et de l'est du département. Il est essentiel que l'offre de formation accompagne ce dynamisme démographique, car elle est le socle de l'insertion professionnelle et de la compétitivité de la Seine-et-Marne.

Aussi, le Schéma régional de la formation doit prendre en compte les spécificités seine-et-marnaises, identifiées par le Conseil départemental, et anticiper les évolutions démographiques par la création de nouveaux lycées ou de nouvelles places dans les établissements, à l'instar du Département pour ses collèges. Pour mieux s'adapter à ce besoin croissant, des expérimentations doivent être menées sur la mutualisation partielle des lycées et des collèges (locaux, restauration, internats, projets pédagogiques). ...

Le campus de l'institut européen d'administration des affaires, installé à Fontainebleau, est classé au premier rang mondial pour son MBA (2016).



© Seine-et-Marne Développement





© David Delaporte-École des Ponts ParisTech

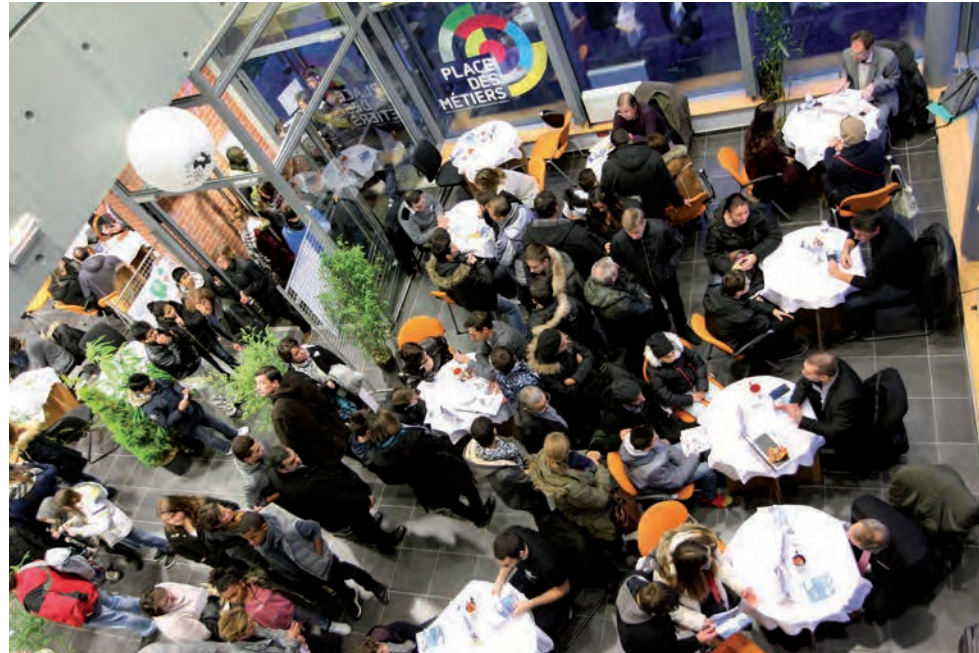
L'élite des ingénieurs est formée à l'École des Ponts Paris Tech. La Graduate School de l'École, appuyée par l'excellence de ses laboratoires de recherche, développe des programmes de masters et de doctorat.

DES FORMATIONS À ADAPTER AUX SECTEURS PORTEURS, AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Il convient de développer de nouveaux cursus de formation professionnelle dans les secteurs d'activité en croissance (aéronautique, bâtiments-travaux publics, logistique), dans les domaines marqués par de fortes tensions en matière de main d'œuvre (tourisme, industrie, agroalimentaire) et dans les filières appelées à se développer (écoconstruction, services aux entreprises, silver économie).

DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES ENTREPRISES DANS DES SECTEURS QUI ONT DÉJÀ DU MAL À RECRUTER

Il est également nécessaire de développer une offre de formation qui prépare aux métiers dans des secteurs où il est difficile de recruter sur le territoire. La démographie médicale est une bonne illustration. Des initiatives sont aujourd'hui portées par le Département et ses partenaires en faveur de l'ouverture de nouvelles classes universitaires, en médecine notamment. La mise en place de ces nouveaux cursus permettra l'enracinement de ces médecins.



Informar les jeunes et favoriser les rencontres sur les possibilités d'emploi et de formation, une facilité offerte à la Place des métiers à Emerainville.



Implanté à Champs-sur-Marne, l'institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) profite du Cluster Ville durable pour développer ses liens avec les écoles et les laboratoires également sur place.



Chez nous, la poursuite des études supérieures contraint la majeure partie de nos jeunes à quitter le département pour très rarement y revenir.

Il faut s'inspirer de l'implantation de structures universitaires à l'image de l'antenne de Paris II Assas à Melun. Elle répond à une demande forte des bacheliers de Seine-et-Marne.

Conférence territoriale du 10/10/2016 à Moret-sur-Loing
(Commune de Moret-Loing-et-Orvanne)



1,4 MILLION DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER

GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Même si elle est davantage développée dans l'ouest du département, l'offre de services à l'utilisateur répond globalement aux besoins quotidiens des Seine-et-Marnais. C'est dans le domaine de la santé que la situation est plus préoccupante, du fait de l'évolution de la démographie médicale.

En Seine-et-Marne, l'accessibilité des services publics de proximité est globalement satisfaisante dans les zones urbaines mais doit être améliorée dans les territoires ruraux où la pérennité des commerces de proximité, indispensable à la vitalité des centres-villes et des villages, est fragile. De même, certains territoires, en particulier à l'est et au sud, souffrent de l'éloignement des services intermédiaires ou de centralité (lycées, médecins spécialistes et hôpitaux, établissements d'accueil du jeune enfant). Enfin, l'offre de services métropolitains (formations

supérieures, CHU), apparaît incomplète du fait de la proximité avec Paris et la petite couronne. Face à ces constats, il n'y a toutefois aucune fatalité. Le Département et l'ensemble des acteurs institutionnels doivent se mobiliser pour veiller à l'équité dans l'accès aux services de proximité.

GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES COHÉRENTE ET ACCESSIBLE

Pour maintenir l'unité territoriale, il s'agit d'innover et de garantir une offre de services cohérente et accessible. Cela

se passe notamment par le regroupement et la mutualisation de services dans les centres bourgs, la promotion du commerce de proximité, le renforcement des offres de transport et de mobilité et l'adaptation des modes d'accueil de la petite enfance à la diversité des rythmes de vie (horaires décalés, familles monoparentales...).

De même, les Maisons de services au public offrent aux usagers des services de proximité de qualité. En effet, en un lieu unique, ces derniers sont accompagnés dans leurs démarches quotidiennes, au sein d'une structure qui conjugue présence humaine et outils numériques. Plusieurs opérateurs nationaux sont partenaires du programme national Maison de services au public dont Pôle emploi, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA, La Poste... A ce jour, sept Maisons de services au public ont ouvert en Seine-et-Marne. Il faut développer et adapter ce type de réponse à nos territoires.

LES SERVICES PUBLICS À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Engagée dans cette politique dès 2003, la Seine-et-Marne présente la particularité et l'opportunité de couvrir à court terme l'ensemble de son territoire par le très haut débit. Le développement des usages numériques ouvre alors de nouvelles perspectives pour l'attractivité du département. Dans le domaine éducatif, le numérique instaure de nouvelles pratiques pédagogiques, facilite le travail collaboratif et l'enseignement à distance. Pour la santé, les nouvelles solutions numériques permettent d'assurer une meilleure couverture médicale des territoires, d'améliorer la rapidité de la prise en charge de personnes en détresse, ou encore d'optimiser le partage des dossiers des patients entre hôpitaux connectés.

Par ailleurs, les nouveaux modes de communication et de traitement des demandes vont profondément modifier l'organisation des services publics dans leur relation avec les citoyens. Cependant, contre le risque de nouvelles fractures, il est essentiel de travailler à l'appropriation de ces usages. Au-delà de son ambition d'équiper au plus vite ses collèges, les foyers et les services publics en très haut débit Internet, en priorisant le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné (FttH), le Département souhaite anticiper les nouveaux besoins numériques. A destination des collectivités, il étudiera un panel de services, mutualisant les solutions déjà utilisées par le Département, et les accompagnera dans la mise en place des obligations réglementaires. Le Département va également élargir l'offre de téléprocédures (social, transport...) et développer les services numériques dédiés aux habitants. Dans l'éducation, cela se traduira, par exemple, par une meilleure continuité pédagogique école-collège (puis collège-lycée) en proposant la mise en place d'un espace numérique de travail identique. ...



Ici, la maison des services au public de la Ferté-Gaucher.

© Communauté de communes des Deux Morins

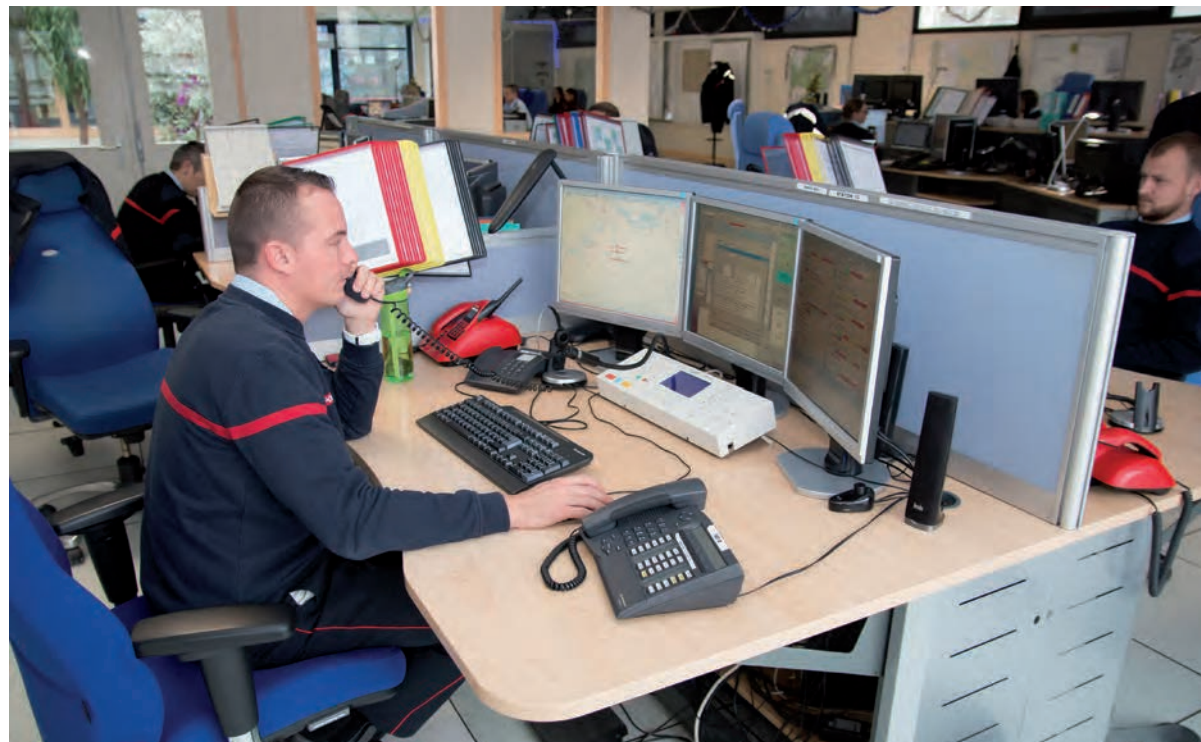
DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES EN 2016 (pour 100 000 habitants)



Source : DREES 2016

LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE, L'URGENCE D'AGIR

Avec une densité médicale inférieure de près de 30 % à la moyenne nationale, la Seine-et-Marne est d'ores et déjà dans une situation où de nombreux habitants accèdent difficilement aux soins. Avec 36 % des généralistes libéraux âgés de plus de 60 ans, le besoin annuel est estimé entre 75 et 90 nouveaux médecins par an. Or, malgré la mobilisation de différents partenaires, le rythme d'installation constaté ces trois dernières années reste inférieur, de l'ordre de 30 à 40 nouveaux praticiens par an. La Seine-et-Marne doit donc faire l'objet de mesures rapides et concertées entre tous les partenaires publics. Le Département inaugure une approche partenariale (avec l'ARS, les services préfectoraux) de cet important dossier. Il favorisera l'émergence de structures attractives pour les jeunes professionnels, de type maisons de santé pluridisciplinaire ou maison médicale y compris à vocation universitaire. Il promouvra l'image du département auprès des étudiants et des professionnels en quête d'installation. Il s'associera aux démarches de consolidation de l'offre



© SDIS 77

Les sapeurs-pompiers du SDIS 77 sont à l'écoute des personnes en situation d'urgence ou très fragilisées.

hospitalière. Il militera pour le développement de l'apprentissage auprès de médecins généralistes déjà établis en Seine-et-Marne et œuvrera à l'accueil de la formation médicale dans le département.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS, UN PARTENAIRE CLÉ DE LA SOLIDARITÉ HUMAINE ET TERRITORIALE

La lutte contre les incendies, le secours d'urgence aux personnes, la protection contre les autres accidents, sinistres et catastrophes sont assurées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), établissement public financé en Seine-et-Marne à 80 % par le Département, ainsi que par les communes

et les intercommunalités. Réalisant chaque année près de 115 000 interventions, le SDIS analyse, en permanence, la nature des opérations de secours effectuées afin d'adapter son organisation à la réalité du besoin.

De manière complémentaire aux opérations de secours d'urgence, le Département sollicitera le SDIS pour l'accompagner, avec les autres acteurs concernés, dans de nouvelles formes de missions d'assistance aux populations afin, d'une part, de faire face à la faiblesse de la démographie médicale et d'autre part, de contribuer à l'équilibre entre les territoires en matière d'isolement et de vieillissement de la population.







LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

UN CADRE DE VIE SINGULIER EN ILE-DE-FRANCE

La Seine-et-Marne dispose de nombreux atouts qui participent à la qualité de son cadre de vie : la diversité de ses paysages, la richesse de l'offre d'équipements sportifs et culturels, ainsi que des espaces naturels et agricoles exceptionnels en Ile-de-France.

UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER

Concentrant plus de la moitié des espaces naturels et agricoles d'Ile-de-France, la Seine-et-Marne étonne par la qualité de son cadre de vie et la diversité de ses paysages. Qualité et diversité qui s'exercent tant au travers de sites emblématiques — comme la réserve de biosphère de Fontainebleau (classée par l'Unesco) ou la réserve naturelle nationale de la Bassée —, que dans des espaces naturels

plus classiques, qui participent à faire du territoire seine-et-marnais un écrin naturel et attractif. Ces corridors écologiques sont en outre essentiels à la protection de la biodiversité (Forêt de Jouy, Plaine de Sorques, Parc de Livry...).

La diversité des espaces naturels permet aussi la pratique de sports nature, richesse singulière pour un territoire d'Ile-de-France. Elle attire non seulement les habitants du département mais aussi de très nombreux Franciliens.

Ainsi, au-delà des îles de loisirs réparties sur le département et qui constituent de véritables lieux de détente dans un environnement privilégié, la Seine-et-Marne offre une palette infinie d'activités sportives, ludiques, familiales en pleine nature.

Dans une région marquée par l'urbanisation, le territoire seine-et-marnais permet le développement d'activités ouvertes au plus grand nombre, plaçant ses espaces naturels, ses sites remarquables, aux confins du loisir, de la culture et du tourisme.

UNE EXCEPTION ENVIRONNEMENTALE

Parmi les richesses du territoire, il faut aussi noter la densité de son réseau hydrographique, qui fait de la Seine-et-Marne un réservoir d'eau alimentant à la fois sa population en constante augmentation, mais aussi Paris et la petite couronne (140 millions de m³ prélevés dont 70 exportés).

Autre point fort, les 125 000 hectares de forêt constituent un véritable poumon pour la métropole, un espace de loisirs, de développement de la faune et de la flore et une manne économique qui reste à valoriser, notamment par le biais prometteur de la biomasse et de l'écoconstruction.

Ces exceptions, ces richesses sont à valoriser autant qu'elles sont à préserver. Il convient de travailler à un développement du territoire qui ne soit attentatoire ni à la qualité, ni à la pérennité de ses ressources.

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS REMARQUABLE

L'attractivité du cadre de vie seine-et-marnais se joue au quotidien, dans l'offre d'équipements sportifs et culturels. A ce titre, les Seine-et-Marnais, notamment les jeunes, bénéficient sur tout le territoire, d'écoles multisports, d'un réseau dense d'associations et de structures ...



La réserve de Biosphère de Fontainebleau accueille toute l'année des milliers de sportifs, petits ou grands qui profitent de ce grand espace de plein air pour pratiquer leur sport favori.



A Egreville, le Musée-jardin de Bourdelle, écrin de verdure, offre un parcours hors du commun avec les statues monumentales du sculpteur.

de sport scolaire, soutenues par le Département. On peut néanmoins noter que la répartition des équipements sportifs est inégale : la frange ouest, malgré son poids démographique, ne bénéficie que de 34 % de ces équipements. Un autre constat, le département manque cruellement d'équipements susceptibles d'accueillir de grands événements sportifs.

En ce qui concerne l'offre culturelle, la Seine-et-Marne bénéficie d'un patrimoine dense et prestigieux avec 53 sites labellisés par la Fondation du Patrimoine, des musées labellisés Musées de France. Un foisonnement

d'activités culturelles est porté sur tout le territoire par les collectivités, associations et bénévoles dans le champ de l'histoire, de la musique, de la danse, du théâtre, de la lecture, des arts plastiques et du cinéma. De même, le Département accompagne déjà plus de 500 porteurs de projets par an dans la définition et le développement de leur projet artistique et culturel.

LE CADRE DE VIE EN SEINE-ET-MARNE : L'ATTRACTIVITÉ AU QUOTIDIEN

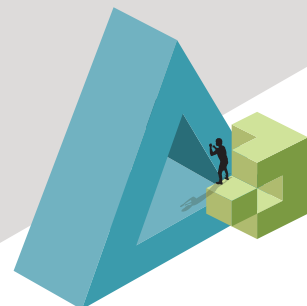
La Seine-et-Marne est un territoire où le patrimoine s'allie à la culture, à l'environnement et aux loisirs. Cette communion du passé et du présent, de la nature et de l'homme, lui vaut d'être un espace de ressourcement pour ses habitants et les Franciliens. Un « vrai plaisir, une fierté, une nécessité » : voici ce qu'expriment les Seine-et-Marnais lorsqu'ils parlent de leur territoire.

Plaisir de partager ces espaces naturels protégés et fierté de posséder parmi les plus prestigieux sites et châteaux d'Ile-de-France comme Provins (UNESCO), Fontainebleau (UNESCO), Vaux-le-Vicomte, Champs-sur-Marne et Blandy-les-Tours.

Ils sont heureux de pratiquer une activité sportive et familiale dans des conditions enviables.

Profiter et respirer sont deux verbes dont la Seine-et-Marne est un heureux complément !

Pour garantir durablement cette offre exceptionnelle, l'ambition du Département est de préserver activement la Seine-et-Marne comme poumon vert de l'Ile-de-France (p. 40) et de soutenir et développer une offre remarquable d'équipements culturels et sportifs (p. 42).



LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

UN CADRE DE VIE ATTRACTIF AU QUOTIDIEN

La qualité du cadre de vie est également liée à l'offre de logement qui répond aux aspirations des Seine-et-Marnais. Cette qualité résidentielle doit s'accompagner d'un renforcement de l'offre de transports en commun, ainsi que de l'amélioration des réseaux routiers, pour faciliter les déplacements.

UN HABITAT ADAPTÉ AUX NOUVEAUX SEINE-ET-MARNAIS

La croissance démographique seine-et-marnaise s'est accompagnée d'une production de logements bien supérieure à celle de l'Ile-de-France, avec un taux de construction neuve de 19,4% entre 2001 et 2013, contre 10,3% pour l'ensemble de la région. Depuis 2008, le rythme s'est toutefois réduit. Les villes nouvelles ont concentré plus du tiers de l'effort de construction, avec une forte proportion de logements collectifs. 62% des Seine-et-Marnais sont propriétaires, et jusqu'à 80% dans certains territoires en dehors de la frange ouest, alors que le taux est de 47% en Ile-de-France. Ceci est directement lié à la disponibilité d'espaces et au prix du foncier qui ont permis l'installation, en Seine-et-Marne, de ménages souhaitant devenir propriétaires à un prix abordable.

LA MOBILITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR LES SEINE-ET-MARNAIS

L'étendue du département, sa croissance démographique exceptionnelle et la concentration des emplois à l'ouest créent une forte attente des Seine-et-Marnais en matière de solutions de mobilité qui, face à l'inégale desserte des différentes parties de son territoire, utilisent dans près de 60% des cas (périurbain et rural), la voiture individuelle. Marqué par son caractère radial, le réseau ferroviaire de Seine-et-Marne permet une bonne desserte vers Paris depuis les principales villes, grâce au Transilien et des zones denses via les RER. Toutefois, les usagers seine-et-marnais souffrent, malgré les efforts conséquents engagés pour le



De nombreux nouveaux programmes de construction sont prévus dans les années à venir. Les futurs Seine-et-Marnais ont un objectif : devenir propriétaires.

renouvellement du matériel roulant, d'une qualité de service largement insuffisante (saturation, irrégularité, inconfort, insécurité...) et de conditions médiocres de rabattement vers les gares (dessertes bus limitées, parcs relais complets et payants). En parallèle, le Département continue de développer le réseau de bus Seine-et-Marne Express qui dessert quotidiennement,

avec une fréquence importante, les principales destinations internes. Les réseaux de bassins, denses en secteur urbain, assurent l'accessibilité des espaces ruraux et périurbains avec une offre souvent réduite à l'heure de pointe, voire limitée aux stricts besoins scolaires. Quant au Projet du Grand Paris Express, il devrait améliorer les liaisons vers la couronne centrale, sous réserve ...

d'assurer pleinement les interconnexions avec le réseau existant, mais il ne réglera pas les insuffisances observées à l'échelle très locale dans les zones denses, ni le problème des mobilités dans les espaces ruraux. La mobilité contrariée, c'est aussi le retard pris dans l'adaptation et la modernisation du réseau routier national, essentiellement orienté vers Paris, qui pénalise le développement économique et plus généralement la vie

quotidienne des habitants de la Seine-et-Marne. Ceci implique des reports de trafic importants sur le réseau départemental. Une démarche de modernisation et d'entretien des 4 325 kilomètres de routes départementales a été engagée à cet effet, pour garantir la sécurité de tous et l'attractivité du territoire, qui passe par la qualité de son réseau viaire.

La mobilité des Seine-et-Marnais est une priorité pour le Département. Les réseaux de bus continueront de se développer.



LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ : DEUX PRIORITÉS POUR LES SEINE-ET-MARNAIS

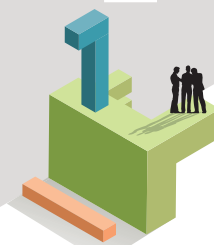
Comme tous les Français, les Seine-et-Marnais ont une priorité : le logement. Nombreux sont venus s'installer dans ce département pour permettre à leur famille de profiter d'espaces appréciables et de mètres carrés disponibles et abordables.

Pour subvenir à cette demande, bon nombre de programmes de construction de logements ont émergé ces dernières années. Le parc immobilier ancien doit opérer de grandes opérations de rénovation énergétique pour rester intéressant.

La question du logement est intrinsèquement liée à celle de la mobilité, qui constitue une nécessité pour tous : actifs, jeunes, personnes handicapées, étudiants, demandeurs d'emploi, retraités... La voiture est incontournable en Seine-et-Marne, mais les déplacements doivent être optimisés en développant des transports en commun ou d'autres modes comme le covoiturage, l'autopartage et la pratique cycliste.

Face à ces enjeux, l'action menée par le Département vise à :

- créer de véritables parcours résidentiels (p. 44) ;
- rendre tous les Seine-et-Marnais mobiles (p. 46).

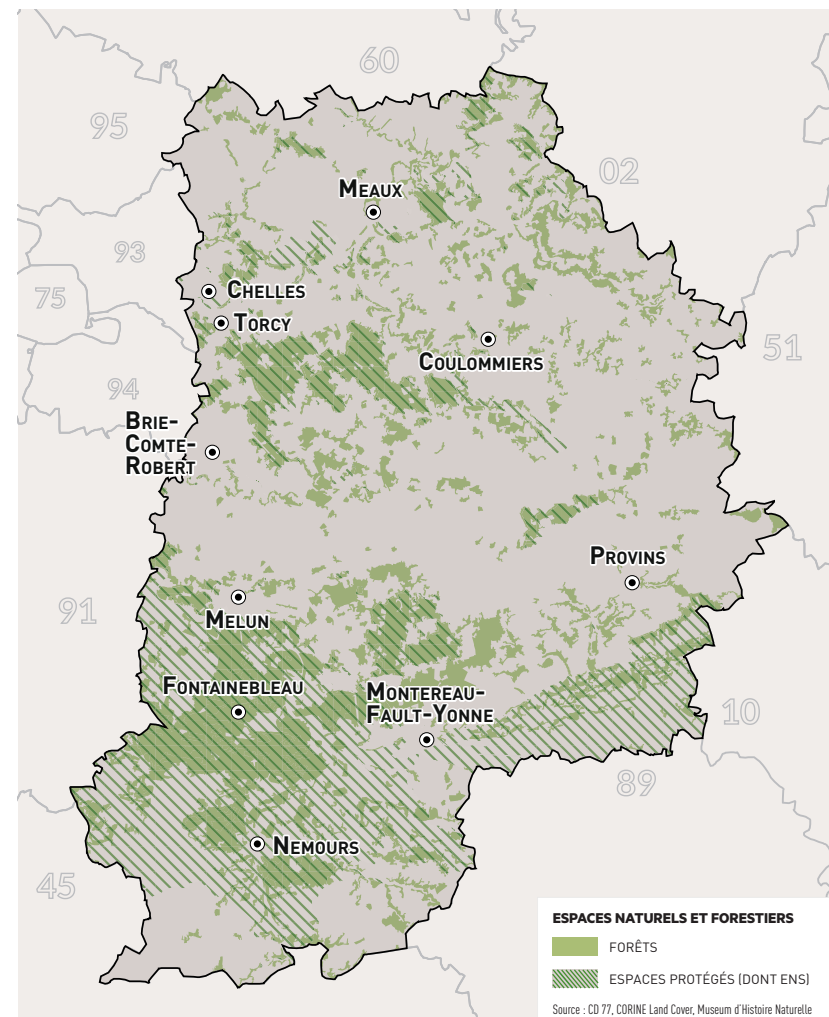


LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE SEINE-ET-MARNAISE



Natura 2000, Réserve de biosphère et Forêt de protection ou d'exception...
Le massif de Fontainebleau bénéficie déjà de nombreux labels de qualité le protégeant.
Mais il vise dorénavant l'une des plus prestigieuses appellations de la planète : le patrimoine mondial de l'UNESCO.



Préserver et faire aimer
les milieux naturels qui sont essentiels
à la biodiversité et à notre cadre de vie.
Ici, l'espace naturel sensible
d'Episy (Commune de Moret-Loing-
et-Orvanne) est l'un des fleurons
des sites préservés par le Département.

Afin d'accroître son attractivité et donner envie de s'y enraciner, la Seine-et-Marne dispose de nombreux atouts, dont un cadre de vie de grande qualité que le Département souhaite mieux valoriser, à travers une image renouvelée.

Forte de la diversité de ses paysages et de ses fleurons patrimoniaux, la Seine-et-Marne affiche une identité singulière. Elle conjugue qualité du cadre de vie, équilibre entre nature et ville, proximité de l'agglomération parisienne, et sérénité de la vie rurale. Pour être mieux connue et reconnue demain, cette identité doit être préservée, mais aussi valorisée. Cela nécessite le lancement d'un véritable chantier de renouvellement de l'image de la Seine-et-Marne capitalisant sur ses atouts, au premier rang desquels son cadre de vie exceptionnel en Ile-de-France.

PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS, RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET D'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE POUR TOUTE L'ILE-DE-FRANCE

L'environnement représente une composante essentielle du cadre de vie des Seine-et-Marnais, de plus en plus soumis à des contraintes liées à la pression démographique, au développement des infrastructures et aux impacts de l'urbanisation. Sa protection, la préservation des ressources, passeront par la capacité du Département et de l'ensemble des acteurs à conduire un aménagement équilibré des espaces, une répartition aussi équitable que possible de ses richesses. Il faut réussir le pari de faire du patrimoine naturel préservé de la Seine-et-Marne un des outils de la croissance économique, des investissements innovants et de l'emploi. Parallèlement à la nécessaire préservation des trames vertes et des trames bleues, il convient de mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des collectivités en faveur d'un urbanisme moins consommateur

d'espaces, de modes de déplacement privilégiant les mobilités douces et d'un habitat faisant appel aux ressources et aux énergies renouvelables locales. Cette orientation, à l'échelle macro-départementale, doit se concilier avec des projets de développement utiles au territoire et à sa population.

MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Les espaces naturels remarquables participent au rayonnement de la Seine-et-Marne, en sensibilisant le grand public à la richesse de ce patrimoine et aux enjeux de sa préservation. Il faut tendre vers une plus forte valorisation et une mise en réseaux avec les sites culturels et touristiques. Ceci permettra la création d'un maillage territorial dynamique et la production d'une offre complète invitant les visiteurs à la découverte du patrimoine.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'augmentation des prélèvements en eau, en lien avec les activités économiques et les besoins domestiques, a conduit le Département et ses partenaires – État, Région, collectivités, acteurs de l'eau, consulaires – à déployer une politique ambitieuse d'amélioration de la qualité de l'eau et de préservation de la ressource, formalisée dans le Plan Départemental de l'Eau.

Cette démarche doit être poursuivie pour la préservation quantitative et qualitative de la ressource en eau, la protection des écosystèmes et des continuités écologiques, mais aussi pour développer des solutions innovantes, face au risque significatif d'inondations.



LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS REMARQUABLE

La qualité du cadre de vie ressentie par les habitants est aussi très liée à l'offre d'activités, en particulier dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs.

La Seine-et-Marne peut, d'ores et déjà, compter sur un tissu extrêmement varié d'activités culturelles et sportives, portées notamment par un secteur associatif dynamique, soutenu par l'institution. L'intensification des politiques départementales en la matière visera donc à maintenir et à développer cette offre. C'est un moyen essentiel, d'attirer et de maintenir des publics jeunes dans nos territoires.

UNE PRATIQUE SPORTIVE À ACCOMPAGNER

En matière d'équipements sportifs, il faut opérer un véritable rééquilibrage territorial en améliorant la desserte en structures sportives diversifiées et adaptées aux différents bassins de vie. Il faut aussi développer des équipements sportifs de rayonnement régional, voire national, pouvant accueillir de grandes compétitions ou de grands événements. A ce titre, la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 ouvre

des perspectives majeures pour la notoriété du Département. L'engouement international autour des Jeux appelle une dynamique nouvelle en matière d'accueil des visiteurs étrangers et d'hébergements. Il s'agit là d'une formidable opportunité de diffuser une image renouvelée de la Seine-et-Marne, riche de son cadre de vie, de sa modernité et de ses ambitions. Image qu'il conviendra de renforcer avec ou sans les Jeux Olympiques.

Faire de la Seine-et-Marne une terre d'excellence sportive suppose aussi de travailler sur l'accessibilité à une diversité et une mixité de pratiques dans des espaces adaptés et sécurisés, pour tous les pratiquants (jeunes et seniors hommes et femmes, personnes à mobilité réduite et en situation de handicap mental, sportifs experts ou amateurs...). C'est aussi renforcer les passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif, pour assurer une offre de pratiques sportives associatives diversifiée.

SOUTENIR ET IMPULSER UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ FONDÉE SUR LA DIVERSITÉ

En matière culturelle, il nous faut mieux promouvoir les très nombreuses initiatives et pratiques existantes sur l'ensemble du territoire. Il faut également œuvrer à la mise en réseau des équipements et festivals avec les sites touristiques, ce qui permettra de renforcer l'offre et d'accroître sa visibilité. Des chantiers sont à ouvrir en matière de déclinaison de la culture et du tourisme, mais aussi de l'éducation, ou encore du développement social, de la vie associative, de l'aménagement du territoire et de l'économie. ...

L'île de loisirs de Buthiers :
un véritable équipement
où toutes les sensations
peuvent être vécues.





Les objets des premiers Hommes sont à découvrir, à Nemours, au musée de la Préhistoire d'Ile-de-France, le musée dont les scolaires raffolent !

Dans le cadre d'une démarche générale de marketing territorial, il est nécessaire de valoriser l'offre extrêmement dense d'actions touristiques et culturelles de proximité.

Dans cette perspective, le Département entend réduire les inégalités territoriales et garantir une démarche culturelle mieux déconcentrée qui associe tous les acteurs et s'adapte à eux (élus, professionnels, amateurs et bénévoles).

Il convient par ailleurs de renforcer les partenariats avec l'État, la Région et l'Europe, ainsi qu'avec les grandes institutions (le musée d'Orsay, le Louvre, la Cité des sciences et de l'industrie...) et d'encourager le mécénat culturel comme levier de développement économique. Le Département doit également accompagner les projets des territoires en matière culturelle, en approfondissant la connaissance des besoins locaux et en adaptant l'offre au territoire dans un souci de rééquilibrage géographique.



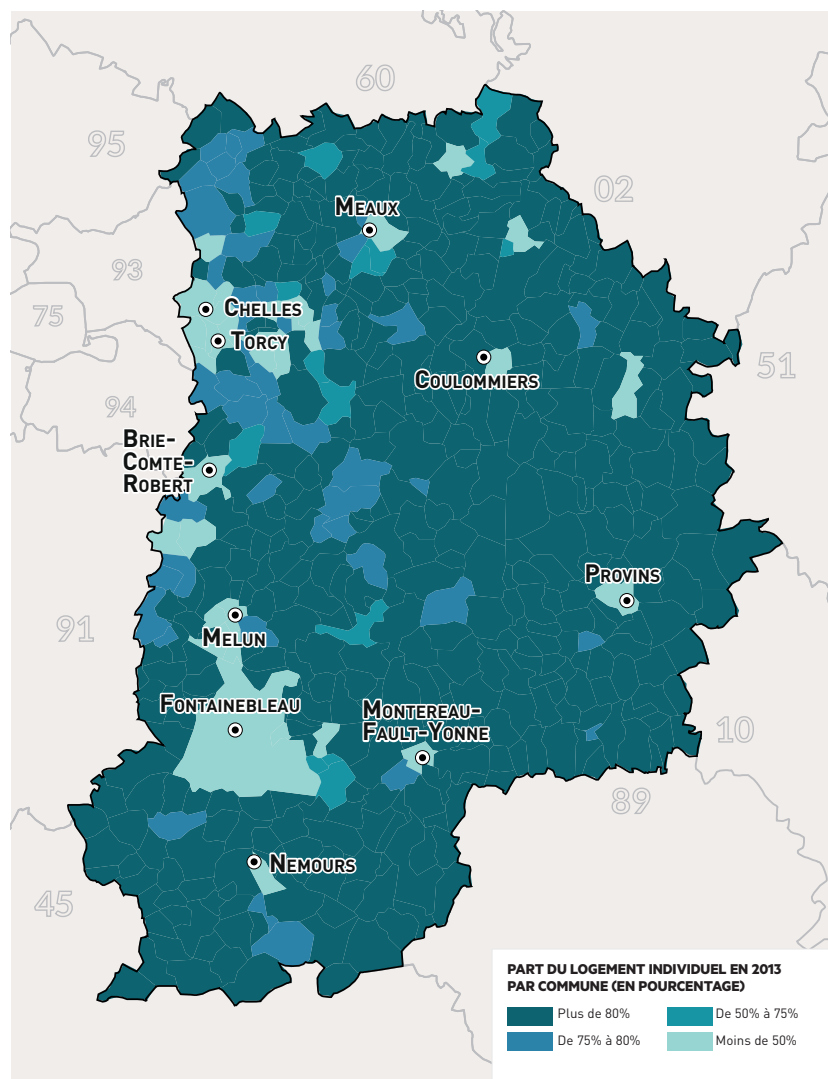
Le château fort de Blandy-les-Tours, propriété du Département, est résolument tourné vers le 21^e siècle grâce à sa programmation artistique contemporaine et attrayante.

Pour cela, il doit développer des missions de conseil et stratégie ainsi que d'évaluation au service des collectivités et organismes publics de Seine-et-Marne. Pour forger une identité et une visibilité de l'action culturelle à l'échelle du département, pour faire de l'offre un élément d'attractivité territoriale, notre institution doit contribuer à stimuler les initiatives, mettre en réseau et mutualiser les savoir-faire. Il lui faut créer un contexte de développement économique autour des grands festivals ainsi que du patrimoine touristique.

Dans un futur immédiat, et de manière durable, le Département doit considérer comme objectif stratégique un développement culturel qui mette en valeur et exploite ses atouts patrimoniaux et touristiques. Il doit ériger le développement culturel en levier du dynamisme des territoires, en tenant compte de leur identité et en valorisant leur spécificité.

LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

CRÉER DE VÉRITABLES PARCOURS RÉSIDENTIELS



Même si le rythme de la construction de logements a été très soutenu en Seine-et-Marne au cours des dernières décennies, les besoins demeurent importants en production neuve, rénovation et diversification de l'habitat. Les politiques publiques doivent concilier l'urbanisation avec un cadre de vie de qualité.

Le modèle d'habitat de Seine-et-Marne a comme référence la maison individuelle, regroupée ou non en lotissements. Cette tendance trouve, pour partie, sa source dans les aspirations des jeunes ménages franciliens des départements voisins, venus s'installer pour le cadre de vie, la proximité des emplois de l'unité urbaine de Paris et le caractère abordable des prix du foncier et de l'immobilier.

Ce phénomène pourrait se prolonger durant la prochaine décennie et confirmer la forte dynamique démographique à l'œuvre. Dans ce cadre, le rôle des collectivités locales sera essentiel pour assurer un mariage réussi entre urbanisme raisonné, agriculture périurbaine et espaces naturels préservés.

OFFRIR UN PARCOURS RÉSIDENTIEL ADAPTÉ ET COHÉRENT

En matière de logement locatif public, le bras armé du Département est l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne. Sa propre expertise conduira à porter en priorité les investissements sur des logements familiaux correspondants aux évolutions de la société. Les opérations à venir devront être de taille humaine, parfaitement intégrées aux communes d'accueil. Elles devront également favoriser la mixité intergénérationnelle, pour faire face à la variété croissante de profils résidentiels et au vieillissement de la population. S'agissant de l'accueil des personnes âgées encore autonomes, mais nécessitant une adaptation de l'habitat, un environnement sécurisé et des services, il apparaît important de créer en Seine-et-Marne des structures de petite taille dans les principaux bourgs, s'inspirant des expériences existantes (béguinage, foyers-résidences).

Par ailleurs, les politiques relatives à l'habitat doivent poursuivre et accentuer les efforts engagés en faveur, d'une part, de la rénovation thermique ...



Nouveaux quartiers associant petits collectifs et habitats individuels au nord de la Seine-et-Marne.



L'OPH de Seine-et-Marne construit de nouvelles résidences et mène des opérations d'amélioration et de reconstruction de son parc de façon à diversifier son offre locative.

des logements, en particulier dans la partie rurale de la Seine-et-Marne marquée par une proportion plus importante d'habitat ancien. A ce titre, l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne engage une expérimentation originale d'utilisation de la biomasse comme combustible.

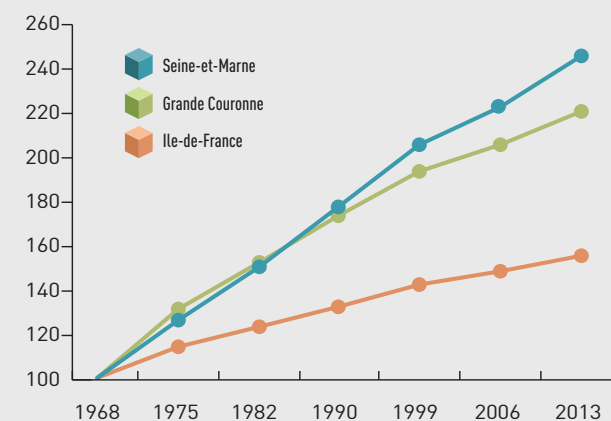


L'urbanisation n'est pas forcément une contrainte pour le territoire, elle peut être source d'harmonie et de lien social de qualité, à condition qu'elle soit pensée et respectueuse des gens et de l'environnement. Elle peut aussi être innovante, alors elle devient attrayante.

Conférence territoriale du 14/11/2016 à Melun



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS (base 100 en 1968)

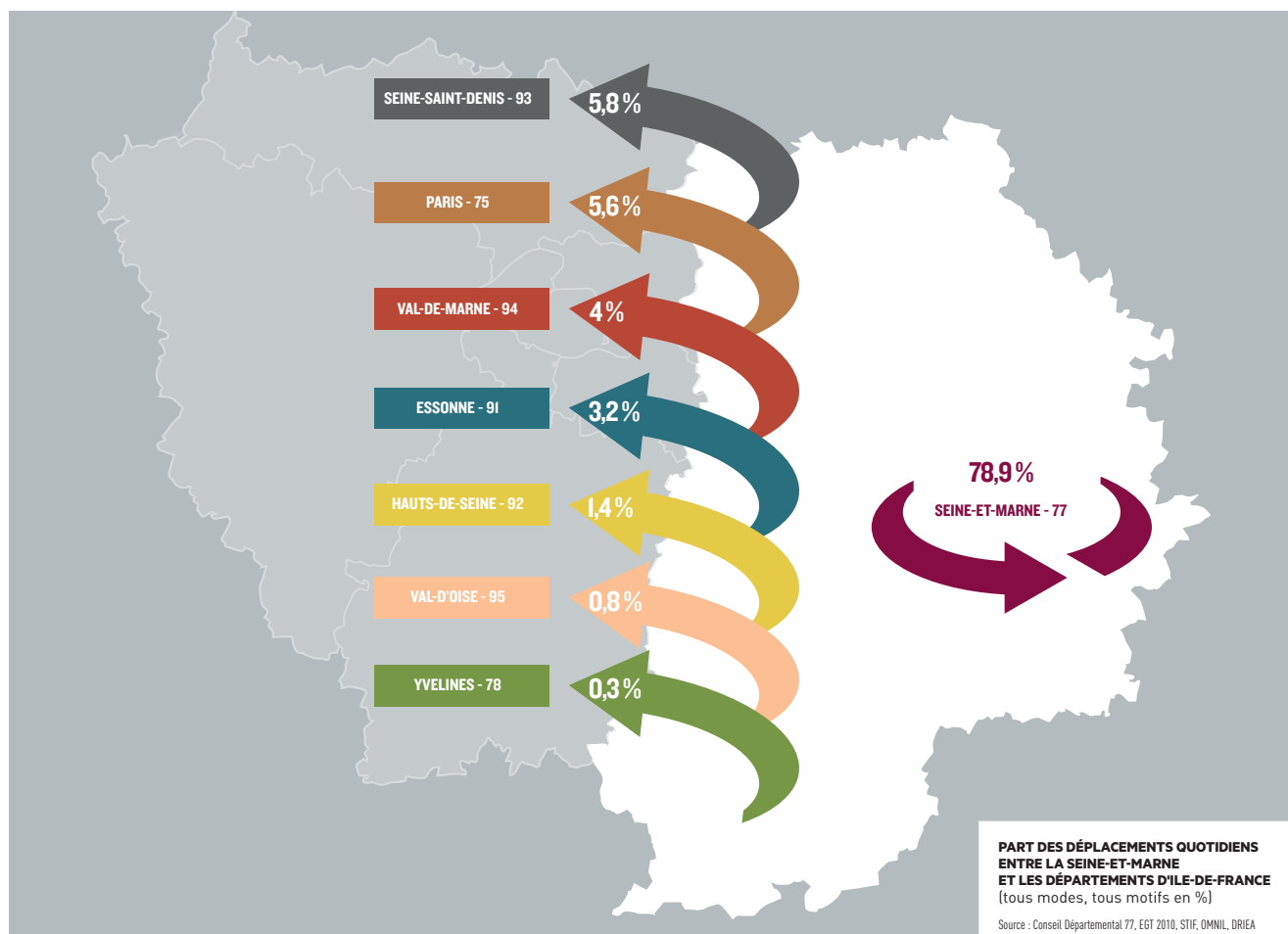


Source : INSEE RGP

LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE

RENDRE TOUS LES SEINE-ET-MARNAIS MOBILES

Face aux dynamiques de développement actuelles et futures, l'amélioration des réseaux routiers et de transports en commun, leur extension, et d'une manière générale, des déplacements constituent des enjeux majeurs pour la Seine-et-Marne.



LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN CONSTITUE UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ IMPOSANT LA MOBILISATION DE TOUS LES PARTENAIRES

Le Département entend intensifier ses efforts aux plans technique et financier, au bénéfice des lignes de bus départementales Seine-et-Marne Express et interbassins, des bus à haut niveau de service (Tzen) et de la mise en œuvre d'un transport scolaire performant. Une attention particulière sera portée sur le développement d'un transport adapté pour les personnes en situation de handicap qui permette à ces dernières de circuler dans des véhicules ouverts à tous les publics, notamment dans une logique de transport à la demande.

La voix de la Seine-et-Marne, traduisant les aspirations légitimes de sa population doit être désormais mieux entendue au sein des diverses instances régionales (STIF, État, Région, Société du Grand Paris). Le Département doit influencer et œuvrer à l'amélioration et au développement des réseaux ferrés. La question centrale a trait aux ...



De la gare de Chessy, Ouigo dessert les villes de Tourcoing, Rennes, Nantes, Lyon, Marseille, Montpellier.



La station multimodale de covoiturage de Pézarches a ouvert en septembre 2016. L'objectif est de mailler le territoire avec 200 stations locales.

correspondances effectives de tous les RER et de tous les transiliens irriguant la Seine-et-Marne, au métro du Grand Paris Express (auquel tous les Seine-et-Marnais contribuent par leurs impôts). L'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes, obtenue grâce à la mobilisation de la Région et du Département aux côtés de l'État et des collectivités voisines du Grand-Est, est une avancée significative. A moyen terme, l'électrification du tronçon Meaux-La Ferté-Milon, dernière ligne non modernisée d'Ile-de-France, et le projet de gare TGV de Lieusaint restent à réaliser.

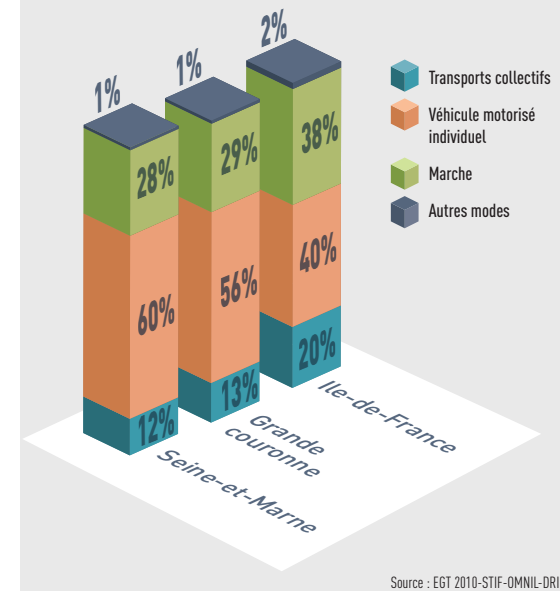
Dans le cadre du nouveau plan bus régional, en lien avec les intercommunalités, le Département entend obtenir du STIF un meilleur financement des transports à la demande, levier décisif pour sa large diffusion. Le renforcement de la desserte et l'amélioration des accès vers les gares,

des liaisons inter-bassins constituent également des priorités de la Seine-et-Marne.

UN CHANGEMENT DE CAP POUR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE SEINE-ET-MARNE

Les coûts et les délais de mise en service de voiries nouvelles impliquent d'engager dès à présent, avec tous les partenaires concernés (État et Région) un vaste programme d'études et de travaux intégrant des expérimentations de « routes intelligentes » pour répondre à la croissance du trafic. Le Département vise la finalisation du contournement autoroutier de Roissy, la mise à 2 x 2 voies de la RN 36, l'achèvement de celui de la RN 4, la liaison Meaux-Roissy, les nouveaux franchissements de la Marne et de la Seine, les contournements et la requalification des centres villes.

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS PAR MODE



Ainsi, se dessinerait, utile à tous et stratégique pour le territoire, une liaison à 2 x 2 voies au cœur de la Seine-et-Marne entre A1, A4, A5 et A6.

INITIER DE NOUVELLES MOBILITÉS

L'utilisation majoritaire de la voiture semble pour longtemps consubstantielle de la mobilité en Seine-et-Marne. Plusieurs pistes destinées à optimiser les déplacements individuels sont à promouvoir : covoiturage, autopartage, liaisons cyclables, éducation à se déplacer autrement et à utiliser des modes de transport alternatifs. Des premières réalisations concrètes sont à l'actif du Département. Il doit démultiplier les offres en la matière.





A vertical strip on the left side of the page shows industrial machinery, likely a manufacturing or assembly line, with blue and yellow components. The background of the page is a solid teal color.

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

UN DÉPARTEMENT SOURCE D'ESPACES ET DE MAIN D'ŒUVRE

Le rythme de création d'entreprises et d'emplois en Seine-et-Marne est parmi les plus élevés de France. En dépit de ce dynamisme, le nombre d'emplois reste moins important que celui des actifs et la part des cadres demeure faible.

Les profondes mutations de la Seine-et-Marne, en 40 ans, se répercutent sur le dynamisme de son économie. La Seine-et-Marne est ainsi particulièrement attractive, 10 000 emplois ont été créés entre 2008 et 2013 (+2,31%). Toutefois, cette tendance présente de fortes disparités entre des territoires en forte croissance comme le pôle de Roissy et de Torcy (+5,1%) ou celui de Meaux (+3,6%) et des secteurs plus en difficultés. Par ailleurs, malgré le dynamisme économique de la Seine-et-Marne, le nombre d'actifs reste supérieur au nombre d'emplois, de 0,58 emploi pour 1 actif



Main d'œuvre et positionnement géographique
seine-et-marnais font de la logistique un secteur clé.

dans l'arrondissement de Meaux, à 0,71 emploi pour 1 actif pour celui de Torcy. Stable à environ 0,65 à l'échelle départementale, ce ratio s'établit à 0,94 en Ile-de-France. Cette situation traduit une attractivité résidentielle plus forte que l'attractivité économique.

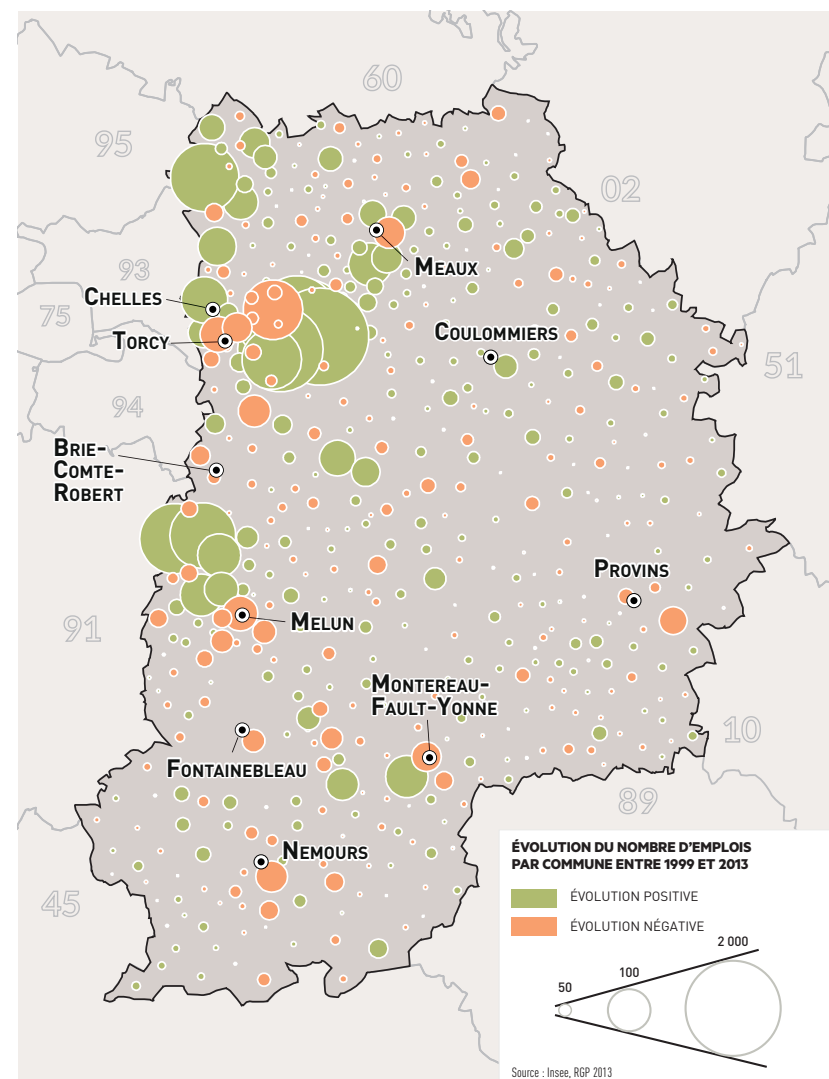
UN PROFIL ÉCONOMIQUE PROFONDÉMENT DIFFÉRENT DES AUTRES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

Entre 1990 et 2013, le nombre d'emplois a augmenté de 34 % en Seine-et-Marne, plus que la moyenne en Ile-de-France qui est de 12%.

Mais si le nombre d'emplois augmente dans le département de façon plus importante que dans le reste de l'Ile-de-France, et que le taux de chômage y est plus faible que dans les départements voisins, la Seine-et-Marne reste toutefois caractérisée par une faible proportion de cadres et un décalage entre les emplois proposés et le profil des actifs seine-et-marnais.

Par ailleurs on observe une forme de spécialisation du tissu économique dans des secteurs d'appui au développement de l'agglomération parisienne, en particulier le bâtiment-travaux publics, la logistique, le commerce-distribution, ainsi qu'un secteur industriel encore actif.

A l'inverse, les activités telles que conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, commerce inter-entreprises sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de la région. Les emplois dans la conception-recherche ne représentent ainsi en 2013 que 2,1 % des effectifs salariés en Seine-et-Marne contre 4,7 % en Ile-de-France.





Devialet, la start-up la plus primée au monde pour l'excellence des innovations dans le son, fabrique en Seine-et-Marne ses enceintes connectées.

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE S'INVENTE EN SEINE-ET-MARNE

A l'est, le champ des possibles est impressionnant. Le foncier disponible, la main d'œuvre existante sont autant d'atouts pour les entreprises qui s'y installent.

Par sa situation géographique et son héritage industriel et agricole, le département offre toutes les composantes pour innover et créer les pépites de demain. Il s'appuie sur des secteurs d'excellence (industrie, agroalimentaire, logistique, commerce...). Ces secteurs créent la richesse d'aujourd'hui. Demain, ils seront des moteurs d'autant plus puissants, que la Seine-et-Marne dispose d'espaces propices au développement de nombreuses stratégies. Et elle sera la seule à autant en disposer !

Sa couverture exceptionnelle en infrastructures de très haut débit, fait du département l'espace de choix pour le développement de l'économie liée aux nouveaux usages numériques. La Seine-et-Marne s'est déjà concentrée dans le développement des espaces de travail partagés et collaboratifs, des lieux entre le domicile et le travail, répartis sur le territoire. Ce qui est un atout pour les particuliers doit désormais devenir un atout pour les entreprises.

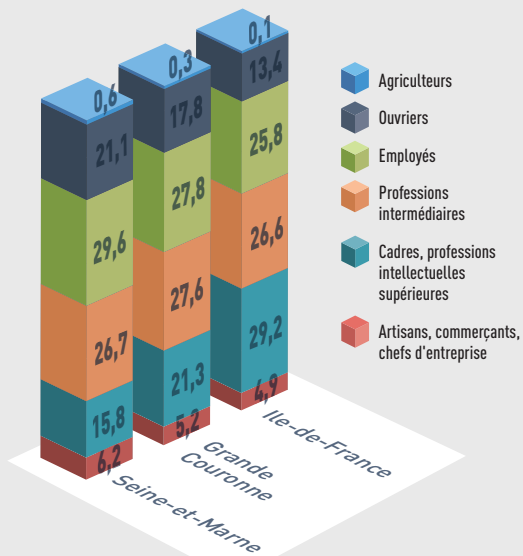
Parmi les forces essentielles présentes en Seine-et-Marne, l'agriculture, segment économique d'excellence en soi et toutes ses filières connexes, offrent de nouveaux débouchés dans les domaines de l'économie verte : l'écoconstruction, la filière bois ... des débouchés qui ont toute leur place aux côtés de filières agroalimentaires essentielles, elles aussi appelées à d'importantes évolutions.

Autres atouts déterminants, l'excellence des sites touristiques, un patrimoine de renommée internationale font que la Seine-et-Marne dispose de marges de progression significative dans le champ de l'économie liée au tourisme. Mise en réseau des lieux, formations appropriées, innovation, promotion au niveau régional et à l'international, ouvrent des perspectives notoires d'évolution du secteur touristique.

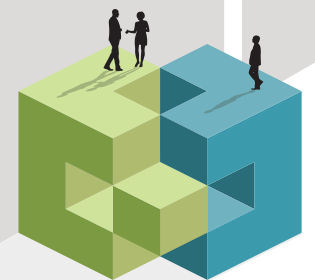
Le Département de Seine-et-Marne affirme l'importance centrale de l'économie dans le développement de son territoire. Il entend avec l'ensemble des acteurs institutionnels :

- Devenir un espace essentiel pour l'expansion de l'économie métropolitaine (p. 52) ;
- Transformer les ressources de l'économie verte en gisement d'emplois (p. 54) ;
- Parier sur l'innovation : accompagner les initiatives (p. 56) ;
- Favoriser de nouveaux débouchés, de nouveaux métiers et nouvelles organisations en tirant notamment profit de sa couverture numérique (p. 58) ;
- Faire de la Seine-et-Marne, une destination touristique européenne (p. 60).

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (EN %)

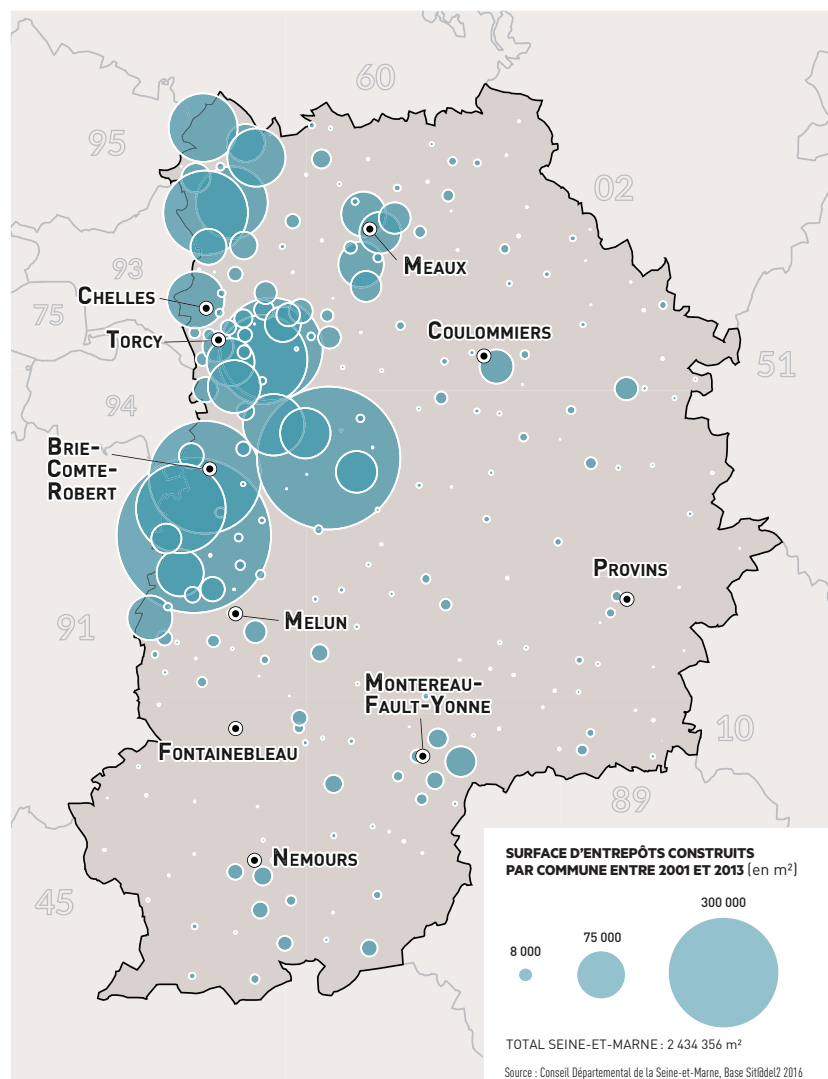


Source : Insee RGP 2013



L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

DEVENIR L'ESPACE D'EXPANSION DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE



Par sa position géographique, ses atouts et ses « pépites » économiques, la Seine-et-Marne doit devenir un acteur de premier plan de la dynamique métropolitaine. Deux enjeux stratégiques doivent guider son action. Sur le plan quantitatif, elle doit rendre possible la création d'emploi pour accompagner son évolution démographique. Sur le plan qualitatif, elle doit rééquilibrer la part des personnels les plus qualifiés qui sont aujourd'hui sous-représentés.

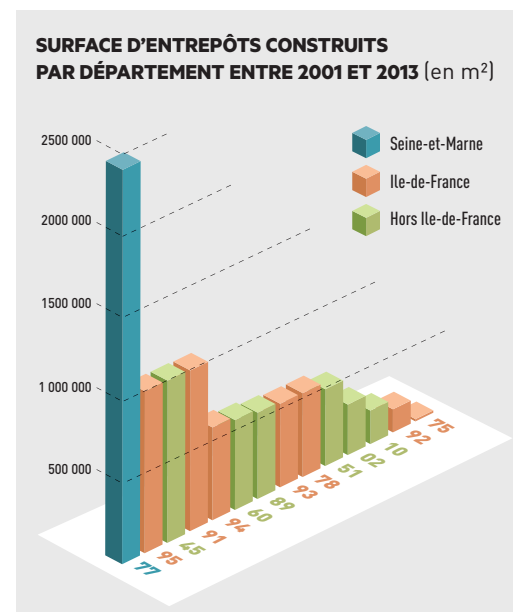
Malgré un rythme soutenu de création d'emplois, la Seine-et-Marne, comme les autres territoires périphériques de grande couronne, peine à attirer les fonctions tertiaires pourtant adaptées aux attentes de sa population. Ainsi, notre département ne bénéficie pas pleinement des retombées de la croissance régionale.

Attractivité et compétitivité doivent être les objectifs de focalisation de la Seine-et-Marne pour tirer, par elle-même et en fonction de ses atouts territoriaux, le meilleur parti d'un développement économique jusqu'ici l'apanage de la petite couronne et, désormais, de la Métropole du Grand Paris.

UNE PLUS FORTE ATTRACTIVITÉ VIS-À-VIS DES CENTRES DE DÉCISION DES ENTREPRISES

Pour que la Seine-et-Marne joue pleinement sa carte métropolitaine, elle doit accueillir davantage d'établissements vecteurs de fonctions métropolitaines supérieures : sièges de grandes entreprises ou d'institutions, centres de recherche, universités et grandes écoles, événements et grands équipements touristiques ou sportifs. Cette attractivité renforcée s'appuiera sur sa capacité à convaincre les investisseurs et les promoteurs à s'implanter en Seine-et-Marne, à proximité immédiate des réseaux de transport européens, sur des terrains disponibles et financièrement plus abordables qu'à l'ouest de Paris.

Une mobilisation concertée de tous les acteurs seine-et-marnais, de l'État et de la Région, — notamment à travers son organisme Paris Région Entreprises — est indispensable pour placer la Seine-et-Marne au cœur des possibles. Dans ce contexte, le Brexit peut constituer une réelle opportunité avec en perspective la relocalisation d'emplois de la City sur le continent européen : un rapport récent du cabinet Oliver ...





Les télécentres ou les espaces de co-working se multiplient, permettant aux Seine-et-Marnais de profiter de lieux modernes et extrêmement bien équipés.

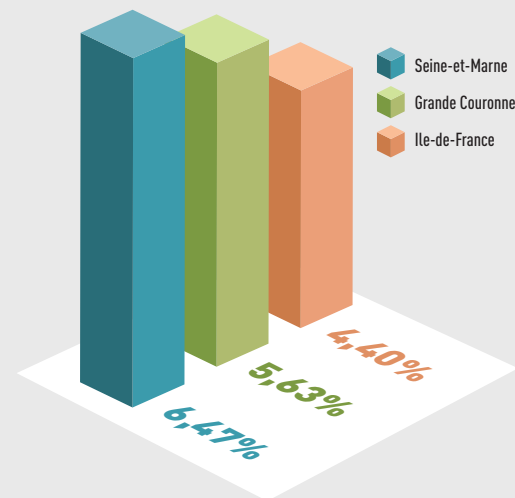
Wyman (*The impact of the UK's exit from the EU on the UK-based financial services sector*, octobre 2016) entrevoit jusqu'à 75 000 emplois potentiellement concernés, avec un atterrissage final qui serait proche de ce plafond selon certains experts. Une opportunité dont le Département de Seine-et-Marne entend se saisir au travers d'un projet, qui appellerait à l'implantation d'un pôle d'affaire de niveau européen au nord-ouest du territoire départemental.

L'INDUSTRIE : UNE PRIORITÉ POUR LA SEINE-ET-MARNE EN ILE-DE-FRANCE

Malgré la crise, la Seine-et-Marne demeure le 1^{er} département francilien en nombre d'établissements industriels et le 2^e pour l'emploi dans ce secteur. Si la réalité apparaît plus contrastée avec une industrie traditionnelle qui marque le pas, l'économie départementale profite du développement des secteurs à haute technologie comme l'aéronautique ou la fibre, et de ceux liés à l'économie résidentielle (distribution d'eau, traitement des déchets par exemple). Par ailleurs, appuyés par des entreprises innovantes, la cosmétique, les véhicules industriels ou l'automatisation des machines agricoles témoignent également d'une bonne dynamique. Ces secteurs permettent également d'inscrire la Seine-et-Marne dans la tendance actuelle à la relocalisation d'activités de production en Europe.

Ainsi, la filière aéronautique, qui s'appuie sur les pôles de Roissy et de Villaroche, peut compter sur le dynamisme de grands groupes comme Safran qui permet à la Seine-et-Marne d'être le premier département français pour le dépôt de brevets en matière de motorisation aéronautique. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, dont le poids économique constitue une autre spécificité seine-et-marnaise en Ile-de-France, profite du rythme important de constructions d'équipements et de logements. En matière d'innovation, le BTP bénéficie du cluster Descartes à Marne-la-Vallée, regroupant un ensemble de centres de recherche et de formation dans le domaine de la ville durable, qui lui permet de se positionner dans des secteurs clés comme l'écoconstruction, la conception ou la gestion de bâtiments économes en énergie, le développement des éco-activités, le recyclage des matériaux, des agro-ressources ou des énergies renouvelables (méthanisation).

PART DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DES BÂTIMENTS TRAVAUX PUBLICS



Source : INSEE RGP 2013

LA LOGISTIQUE : OU COMMENT LE SECTEUR TERTIAIRE PARTICIPE À LA COURSE À L'INNOVATION

La Seine-et-Marne figure en tête pour les fonctions logistiques et commerciales qui nécessitent de l'espace et des infrastructures de qualité. De fait, le tertiaire a connu la croissance la plus importante ces dernières années, au-delà des chiffres enregistrés en Ile-de-France. Pour maintenir ce dynamisme, plusieurs leviers peuvent être actionnés en parallèle. En premier lieu, il convient d'encourager l'investissement et les initiatives favorisant plus de valeur ajoutée locale et la création d'emplois qualifiés en matière de logistique. En second lieu, une meilleure intégration urbaine et paysagère de ces activités est à rechercher. Enfin, les espaces portuaires disponibles et le fret fluvial sont autant d'opportunités de développement endogène et exogène.

Sur le terrain de l'innovation, la création du cluster Innovation Logistique, basé à Sénart, crée les conditions d'émergence de nouveaux métiers qui contribueront à l'objectif de revalorisation globale du niveau des emplois dans le département. En 2015, ce cluster a organisé les premières assises de la recherche et de l'innovation en logistique, labellisée par la COP 21, signe de sa vitalité.

LE BREXIT : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA SEINE-ET-MARNE DE 2030

A quelques heures de Londres, d'Amsterdam et de Francfort, en lien direct avec le cœur de la capitale, le triangle Marne-la-Vallée – Meaux – Roissy recèle un formidable potentiel pour accueillir et développer un nouveau centre d'affaires de dimension européenne. En effet, ce territoire dispose de tous les atouts indispensables : un foncier disponible, une ambition numérique, des compétences, des savoir-faire et une volonté politique partagée.

Ce projet ambitieux permettrait sans conteste d'engager une dynamique vertueuse dont bénéficieraient en premier lieu les territoires périphériques au travers de la création de réseaux et d'infrastructures nécessaires en matière de développement : transports, éducation, services,...

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

ÉCONOMIE VERTE : TRANSFORMER LES RESSOURCES EN GISEMENT D'EMPLOIS

L'agriculture et la forêt sont des éléments emblématiques de l'identité du territoire. Des grandes cultures aux éleveurs et aux maraîchers ; des grands massifs domaniaux aux petites parcelles privées : toutes les facettes de la production agricole et forestière sont représentées et participent au rayonnement économique du département.



65 % de la production laitière est destinée à la fabrication du fromage de Brie.

LE GRENIER DE L'ILE-DE-FRANCE

Les terres agricoles couvrent 59 % de la superficie du territoire, faisant de la Seine-et-Marne le premier département agricole d'Ile-de-France. Elles constituent un levier économique essentiel, générant près de 600 millions d'euros par an de chiffre d'affaires (2 800 exploitations et 5 700 emplois).

Les grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, betteraves à sucre...), favorisées par des sols d'excellente qualité, sont largement prédominantes. L'élevage bovin se concentre dans la production laitière, pour la fabrication principalement du Brie.

UNE PRÉDOMINANCE FORESTIÈRE

La forêt seine-et-marnaise représente 25 % de la surface du département. L'exploitation de ses ressources (bois d'œuvre et bois énergie) se heurte au très fort morcellement des propriétés privées et aux difficultés d'accès à certains massifs. De plus, la disparition des industries du bois limite la valorisation locale. La Seine-et-Marne reste le principal département francilien pour la production de bois, avec une récolte en augmentation constante.

VALORISER DAVANTAGE LA FILIÈRE POUR MIEUX RÉPARTIR ACTIVITÉS ET EMPLOIS

Pour veiller au rééquilibrage des activités économiques et des emplois dans ce secteur, la Seine-et-Marne doit impulser des initiatives d'implantation d'unités de production et de transformation innovantes, de centres de formation et de recherche-développement.

La chimie verte offre d'importantes perspectives de débouchés, qu'elle soit ou non à finalité énergétique. ...



L'agriculture, activité économique clé, fait partie de l'identité du territoire.

La diversification des productions (maraîchage, arboriculture ou élevage...) et le renforcement de la commercialisation en « circuits de proximité » répondent à la demande croissante de nouvelle forme de consommation des 12 millions de Franciliens, en quête de produits locaux de qualité. La restauration collective s'inscrit elle aussi dans cette démarche.

STRUCTURER UNE FILIÈRE « CONSTRUCTION INNOVANTE »

La Seine-et-Marne accueille sur ses terres l'élite de la filière de construction innovante (conception, construction, gestion de la ville durable) avec le Cluster Descartes et le pôle régional de compétitivité Advancity. Dans un marché porteur, toutes les conditions sont réunies pour faire de la Seine-et-Marne le laboratoire et la vitrine

d'une filière d'excellence, inscrite dans une économie circulaire, prometteuse en termes d'emplois. Un tel écosystème suppose de structurer la filière construction et rénovation (principalement à partir des ressources locales en bois, chanvre...) et de faire travailler ensemble les acteurs concernés. A ce titre, la création d'une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle départementale, permettrait d'accompagner les entreprises, tout en offrant aux Seine-et-Marnais de nouveaux outils de rénovation énergétique de leur logement. Un des phares de l'innovation en Seine-et-Marne est le centre de recherche et développement EDF du site des Renardières à Écuellen, dont les travaux portent sur l'efficacité énergétique, le vieillissement des matériaux et le développement des énergies renouvelables.

ASSUMER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE DES DÉCHETS

La Seine-et-Marne concentre l'essentiel des capacités franciliennes de stockage des déchets et par ailleurs, l'essentiel des entreprises franciliennes de ce secteur d'activité. Cette situation, objectivement, ne saurait connaître d'évolution tangible au cours des prochaines années. Face à ce constat, le Département s'engage dans une approche globale des politiques de gestion des déchets et propose de développer, avec l'ensemble des partenaires concernés, dont la Région, une véritable filière qui permettra de les valoriser. Elle pourra devenir une manne économique, pourvoyeuse d'emplois, et finalement un outil pertinent de réduction des coûts de gestion des déchets. Elle favorisera également la limitation des pratiques non responsables, souvent défavorables à l'environnement, à la qualité du cadre de vie et, finalement, à l'image de la Seine-et-Marne.



Les agro-matériaux sont une opportunité de valoriser les ressources agricoles et de créer de l'emploi local. Ici, le chanvre est utilisé en matériau de construction.



La méthanisation est une filière d'avenir, comme ici, le site de production de Sourdun.

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

PARIER SUR L'INNOVATION : ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

Le développement des secteurs économiques déjà présents en Seine-et-Marne et la structuration de nouvelles filières dynamiques, reposent sur la réalisation des potentiels d'innovation existants et sur l'aptitude du territoire à accueillir les initiatives extérieures. Voici pourquoi il est important de poser les bases d'un écosystème propice au foisonnement des initiatives et à l'installation des activités.

Au vu du faible nombre de brevets déposés et de start-up créées chaque année, la Seine-et-Marne peut et doit explorer les voies susceptibles d'en faire un territoire leader de l'innovation aux niveaux régional et national.

Dans cette perspective, une des conditions de la réussite repose sur notre capacité à accroître nos efforts dans l'offre de services aux entreprises, dans le domaine immobilier, dans l'accès aux ressources, aux réseaux, aux compétences.

FAVORISER LES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS : DEUX LEVIERS POUR L'INNOVATION

Les clusters et autres pôles de compétitivité démontrent l'importance du travail partenarial dans le processus d'innovation dont ils sont moteurs. Dans la promotion d'initiatives conjointes entre collectivités, établissements publics et entreprises en vue de la constitution de tels « districts industriels », le Département et la Région ont un rôle fédérateur déterminant à jouer. Un des premiers axes de leur intervention réside dans le soutien et la coordination des partenaires, ainsi que dans la détection et l'accompagnement de projets innovants.

Le Département apporte également son appui à des projets pédagogiques de découverte du monde de l'entreprise et de la recherche. Des opérations à destination des collégiens peuvent valablement dépasser ce seul public. ...

L'Institut français des sciences et technologies
des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar)
a développé une plateforme d'essai des structures
(routes, ponts, bâtiments, etc.) unique en Europe.



LE TRÈS HAUT DÉBIT COMME ATOUT ESSENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

Le travail entrepris par le Département, de valorisation économique du territoire passe aussi par le déploiement des réseaux de communication essentiels aujourd'hui à l'activité. Dès 2003, le Département a fait de l'accès au très haut débit pour les particuliers, les collèges et les entreprises une de ses priorités. À ce jour, 1 750 kilomètres de fibre optique ont été déployés, un réseau accessible à près de 12 000 entreprises dans 240 zones d'activité.

Cette couverture du territoire ira croissant et reliera 99 % des Seine-et-Marnais au très haut débit en 2026.

La réponse aux enjeux de la révolution numérique appelle aussi l'anticipation des changements dans les modes de travail et d'apprentissage. Le plan « Collège numérique 77 » vise ainsi à équiper toutes les salles de classe des collèges d'outils et dispositifs adaptés à ces nouveaux usages.

Ces efforts fournis pour insérer pleinement la Seine-et-Marne sur ces autoroutes de l'information permettent également d'envisager comment l'accès à ces infrastructures numériques est devenu un élément constitutif des modes de vie qui désenclavent les territoires. Le Département entend donc faciliter l'accès dématérialisé des Seine-et-Marnais à ses services, à ceux des autres collectivités territoriales et à prévenir ainsi le creusement d'inégalités d'accès au numérique, qui devient dès lors un nouvel enjeu de cohésion territoriale.

Une Seine-et-Marne attractive pour les particuliers, les centres de décisions, les entreprises est une Seine-et-Marne numérique. Elle le devient à grand pas !

Un savoir-faire en matière d'optique sur le site de Poigny avec le groupe BBGR, filiale d'ESSILOR.



Câbles et fibre optique, de la société Silec Cable, une industrie de pointe à Montereau-Fault-Yonne en plein développement pour l'accès aux nouvelles technologies.

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATIONS : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST NUMÉRIQUE



Des emplois de plus en plus connectés permettent le travail à distance.
Le site Stop&Work de Fontainebleau est une réussite.

Par l'innovation, la recherche-développement et la création de valeur ajoutée, le numérique est un levier de croissance incontournable. Il le sera durablement.

Anticipant ou répondant aux attentes de plus en plus fortes des habitants et du marché, les entreprises se digitalisent, adaptent leurs appareils de production et repensent l'organisation du travail à l'aune du numérique. Face à cette profonde mutation du monde du travail, quel que soit le niveau de qualification, les métiers changent, les carrières sont moins linéaires, ce qui implique de renforcer la formation continue des salariés, et d'imaginer de nouvelles formations initiales pour les emplois de demain. ...



Des jeunes talents qui se lancent dans des start-up high tech, proposent des concepts innovants et technologiques.



Le *data center* de Champs-sur-Marne est le premier centre de données écologique et haute-densité au monde.

STOCKAGE ET SÉCURISATION DES DONNÉES, UNE ACTIVITÉ D'AVENIR EN SEINE-ET-MARNE

La croissance exponentielle des données, engendrée par la digitalisation des activités et les volumes échangés appelle la création de *data centers* toujours plus performants et sécurisés, reliés à des réseaux ultra rapides. Ces centres qui accueillent notamment les serveurs informatiques de banques, d'entreprises et d'hébergeurs de sites Internet du monde entier, trouvent en Seine-et-Marne une place privilégiée grâce aux investissements réalisés par le Département, sur les zones d'activités, en matière de très haut débit.

LE MARCHÉ DES OBJETS CONNECTÉS, GÉNÉRATEURS DE TECHNOLOGIES ET DE SERVICES

L'expansion du marché des objets connectés constitue une opportunité pour les entreprises franciliennes, qui sont mondialement reconnues. Elle représente également un gisement d'emplois. Dans ce contexte, il est indispensable que les acteurs institutionnels soutiennent les TPE-PME ainsi que les start-up seine-et-marnaises qui innovent dans ces domaines, dans le sillage des pôles de compétitivité franciliens.

L'UTILISATION D'INTERNET TRANSFORME LES MODES DE TRAVAIL

Sous l'impulsion des technologies mobiles, une nouvelle approche du management et de l'organisation du travail se développe dans les entreprises de tous secteurs, quelle que soit leur taille. Ces nouveaux modes de travail (plateformes collaboratives, télécentres, espaces de coworking, travail à domicile), se révèlent particulièrement adaptés à la Seine-et-Marne car ils réduisent les déplacements contraints et doivent donc être soutenus par les acteurs institutionnels.



Les étudiants inventent, se forment aux nouvelles technologies et utilisent les imprimantes 3D.



Nous savons que le numérique est une des clés de la croissance économique. Alors à nous de l'exploiter correctement ! En Seine-et-Marne, chaque parcours de formation devrait intégrer un volet "formation numérique". Nous pouvons fournir demain les compétences recherchées sur ce marché.

Citation issue des contributions au Livre blanc



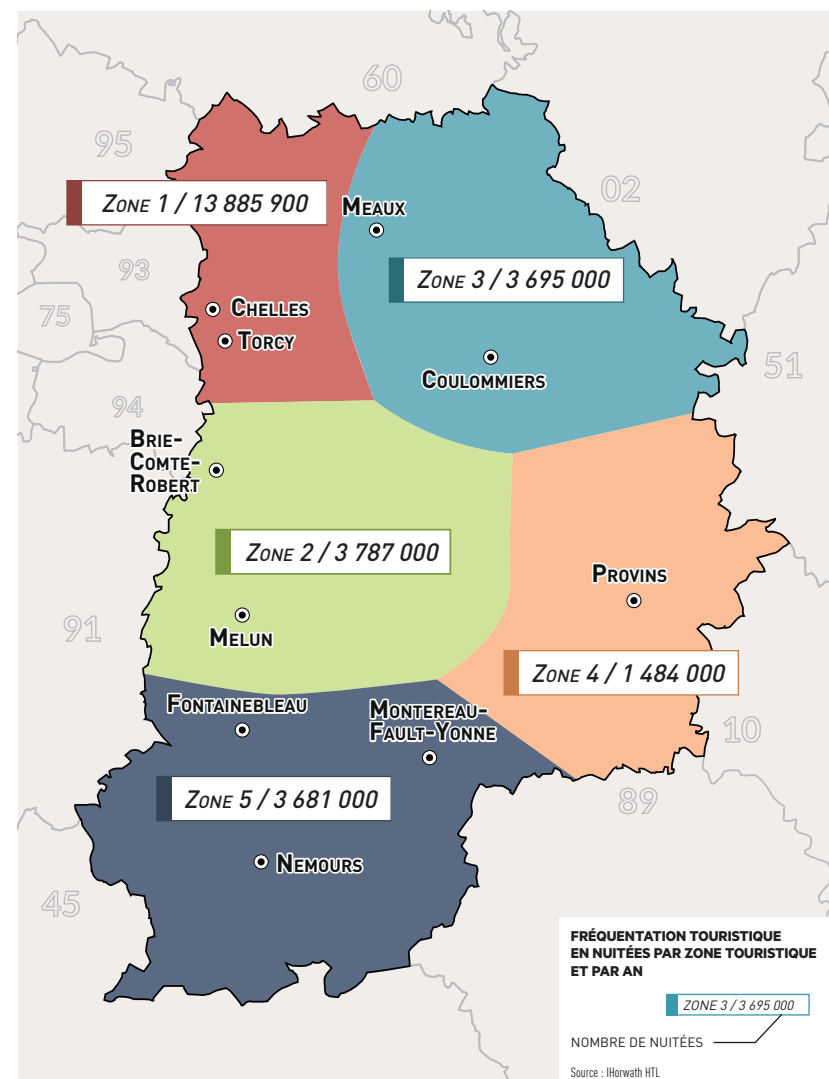
L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES

SEINE-ET-MARNE, DESTINATION TOURISTIQUE EUROPÉENNE

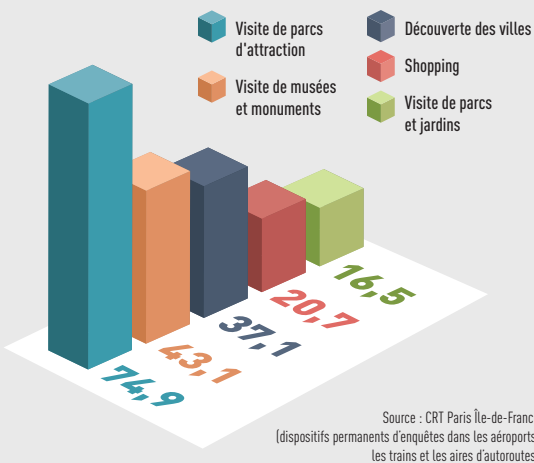
Le patrimoine culturel et naturel de la Seine-et-Marne lui confère un rang de premier plan en matière touristique. Le nombre impressionnant d'activités proposées sur son territoire suscite l'attrait de plusieurs millions de visiteurs chaque année, érigeant le tourisme en véritable vecteur de croissance. Le Département, doit faire fructifier ce potentiel pour hisser la Seine-et-Marne à un niveau de visibilité nationale et européenne.

Avec 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel et 31 000 emplois directs (soit 9 % des emplois dans le département), le tourisme est clairement un secteur clé de l'économie locale. Destination loisirs de référence pour 12 millions de Franciliens, la Seine-et-Marne répond également aux aspirations de la clientèle nationale et internationale en quête de découverte. Notre département présente une offre touristique diversifiée entre sites de renommée mondiale comme Disneyland® Paris, le château de Fontainebleau ou la cité médiévale de Provins, et richesses patrimoniales et culturelles d'intérêt majeur dont certaines appellent une meilleure valorisation. ...

Riche de ses monuments historiques, la Seine-et-Marne rayonne à travers le monde. Des milliers de visiteurs se pressent chaque année pour visiter le Château de Vaux-le-Vicomte tout comme celui de Fontainebleau.



ACTIVITÉS PRATIQUÉES PAR LES TOURISTES EN SEINE-ET-MARNE EN 2014



RENFORCER LES GRANDS PÔLES TOURISTIQUES POUR PÉRENNISER L'ACTIVITÉ

Situé à Val d'Europe, Disneyland Paris a attiré en 2015 plus de 15 millions de visiteurs, c'est-à-dire plus que la cathédrale Notre-Dame de Paris (13,6 millions) ou que le musée du Louvre (8,4 millions). Cette destination concentre près de la moitié des emplois locaux liés au tourisme. Non loin de là, les 120 boutiques de la Vallée Village constituent le 2^e site de loisirs le plus fréquenté de Seine-et-Marne. L'ouverture prochaine de Villages Nature ainsi que celle, à plus long terme, d'un troisième parc à vocation de loisir contribueront à faire de la Seine-et-Marne la première destination touristique européenne !

Afin d'améliorer la visibilité et le contenu de son identité en tant que destination touristique, pour ces sites et pour d'autres projets, le Département doit aider à créer ou à renforcer les liens qui font défaut à une nécessaire synergie des lieux.

A titre d'exemple, le futur parc sur le thème de Napoléon I^{er} à Montereau-Fault-Yonne devra fonctionner en lien étroit avec le château de Fontainebleau. Cette collaboration permettra la mise en valeur de la Seine-et-Marne comme

haut lieu de l'épopée impériale et permettra de valoriser, simultanément, le site historique et le site de loisir, dans le respect de l'identité propre de chacune des structures.

UN TOURISME DE PROXIMITÉ QUI A TOUTE SA PLACE DANS UNE OFFRE DÉPARTEMENTALE

La richesse patrimoniale et culturelle de notre département n'est pas assez valorisée. Pourtant la Seine-et-Marne compte 19 musées dont 5 départementaux, plus de 640 monuments patrimoniaux protégés, des théâtres et des centres culturels.

Des équipements animés par des événements phares, facteurs d'attractivité pour un public large et diversifié : Rando des 3 châteaux, Festival Django Reinhardt, Fête médiévale et spectacles de Provins, Festival Montereau Confluences, les Yes week'elles de Meaux ...

Le Département peut également compter sur un terroir d'exception, marqueur international de son identité avec le Brie (Melun, Meaux, Nangis, Montereau, Coulommiers) ou d'autres spécialités culinaires (macarons de Réau, spécialités à la rose de Provins, coquelicot de Nemours, miel du Gâtinais, bières locales, champagne...).

La Seine-et-Marne se présente ainsi comme complémentaire de la destination parisienne par cette offre de tourisme de proximité, qui correspond davantage à des visiteurs à la recherche de courts séjours. La rencontre de ces sites touristiques et de cette clientèle, qui serait rendue plus fructueuse grâce à la structuration des acteurs culturels territoriaux, est à même de générer des retombées économiques locales importantes.

UN TOURISME VERT AXÉ SUR LES PRATIQUES SPORTIVES

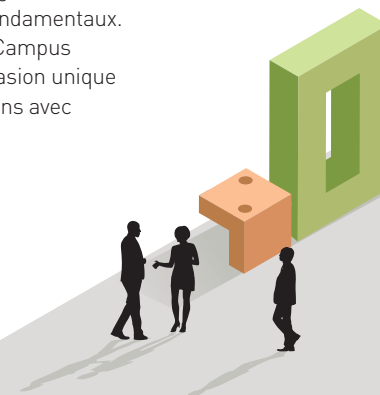
Avec 135 000 hectares de forêts, dont le remarquable massif de Fontainebleau, 3 000 kilomètres de sentiers pédestres balisés, 2 000 kilomètres de cours d'eau, 16 golfs, 7 bases et îles de loisirs, la nature et ses paysages sont au cœur de l'offre touristique seine-et-marnaise. Ils constituent un terrain de prédilection pour une multitude d'activités de loisirs ou plus sportives : randonnée, escalade, canoë-kayak, VTT, accrobranche... L'équitation occupe quant à elle une place de choix grâce à de nombreux centres équestres répartis sur tout le territoire et au site prestigieux du Grand Parquet à Fontainebleau.



Le parc d'attractions Disneyland® Paris est la première destination touristique d'Europe.

REQUALIFIER ET RENFORCER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

La question de l'accueil représente un enjeu important pour le tourisme en Seine-et-Marne. L'amélioration des hébergements dans l'hôtellerie traditionnelle et les établissements de plein air, ainsi que la formation des professionnels du secteur constituent une priorité. À cet égard, la maîtrise de l'anglais et l'apprentissage d'autres langues étrangères, dont le mandarin, sont fondamentaux. Le Cluster Tourisme Paris Val d'Europe et le Campus Descartes représentent, quant à eux, une occasion unique de développer la recherche et de tisser des liens avec l'ensemble des professionnels du tourisme.



Première pierre...

Il était impératif de poser les diagnostics essentiels à une parfaite connaissance des enjeux de la Seine-et-Marne au sein de la Région capitale. Il fallait que ces diagnostics soient partagés par celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Ces constats, ces orientations forment un terreau commun qui doit permettre désormais aux pouvoirs publics d'appuyer leurs décisions et de déployer leurs politiques. Cet effort collégial de prospective doit maintenant connaître sa traduction opérationnelle et servir d'ancrage aux programmations budgétaires des institutions publiques.

La démarche du Conseil départemental de Seine-et-Marne a aussi vocation à fournir une boussole aux forces vives de son territoire. En agrégeant des visions communes, en fixant un cap lisible et fédérateur, les cahiers thématiques constitueront le fil rouge utile aux décideurs, aux acteurs économiques, au tissu associatif du département.

Voir plus haut et voir plus loin, au bénéfice de tout un territoire et de ses habitants, sont des objectifs qui ne sont atteignables qu'à condition de faire cause commune : cette ambition est la toute première pierre posée par le Livre blanc.

TABLE DES MATIÈRES

• Remerciements	p. 3
• Édito du Président du Département de Seine-et-Marne	p. 5
• Édito de la Présidente de la Région Ile-de-France	p. 7
• Édito du Président du CESER d'Ile-de-France	p. 9

SOMMAIRE	p. 11
-----------------	--------------

LA SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI	p. 13
--------------------------------------	--------------

Seine-et-Marne : les chiffres clés	p. 14
La Seine-et-Marne reliée au monde	p. 16
• La Seine-et-Marne, trait d'union des possibles	p. 18
• Entre territoires et régions : le Département, levier des possibles	p. 20
• Un Département qui fédère les énergies dans un nouveau paysage territorial	p. 22

1,4 M DE SEINE-ET-MARNAIS : UN CAPITAL HUMAIN À FAIRE FRUCTIFIER	p. 25
---	--------------

Une Seine-et-Marne, des Seine-et-Marnais	p. 26
• Adapter les solidarités aux attentes des Seine-et-Marnais	p. 28
• Investir dans la formation des jeunes et des actifs Seine-et-Marnais d'aujourd'hui et de demain	p. 30
• Garantir un accès équitable aux services de proximité	p. 32

LE CADRE DE VIE : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE	p. 35
---	--------------

Un cadre de vie singulier en Ile-de-France	p. 36
Un cadre de vie attractif au quotidien	p. 38
• Préserver et promouvoir la qualité de vie Seine-et-Marnaise	p. 40
• Une offre d'équipements culturels et sportifs remarquable	p. 42
• Créer de véritables parcours résidentiels	p. 44
• Rendre tous les Seine-et-Marnais mobiles	p. 46

L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE TOUTES LES STRATÉGIES	p. 49
--	--------------

Un département source d'espaces et de main d'œuvre	p. 50
• Devenir l'espace d'expansion de l'économie métropolitaine	p. 52
• Économie verte : transformer les ressources en gisement d'emplois	p. 54
• Parier sur l'innovation : accompagner les initiatives	p. 56
• Débouchés, métiers, organisations : l'entreprise de demain est numérique	p. 58
• Seine-et-Marne, destination touristique européenne	p. 60

POSTFACE	p. 63
-----------------	--------------

Édité par le Département de Seine-et-Marne - Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun Cedex

Directeur de la publication : Jean-Jacques Barbaux

Conception : Rouge Vif

Graphisme et infographie : Rouge Vif et Direction de la communication du Département de Seine-et-Marne

Crédits photographiques : Département de Seine-et-Marne

Imprimeur : Perigraphic - Montrouge

Février 2017

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN | 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr    